

Recherches de Théologie ancienne et médiévale

Tome XXXVIII

1971

ABBAYE DU MONT CÉSAR, LOUVAIN

- 1 utraque est pura potentia. Et ideo appetitus materiae nihil dicit nisi ordinem ad formam, quod sit superadditum ipsi essentiae materiae.
 Quod secundo dicit, quod alio modo dicitur appetitus, scilicet actus potentiae volitivae, hoc autem stare non potest, quia voluntas non est suus
 5 actus, sed recipit suum actum sicut et omnis creatura. Et ideo ponere, quod licet appetitus naturalis nihil addat absolutum supra illud, cuius est appetitus, non oportet tamen hoc ponere ad voluntatem. Et ratio huius diversitatis est, quia appetitus naturalis nullam operationem habet, sed solum inclinatur ad perfectionem. Voluntas autem habet operationem sicut velle,
 10 imperare et talia, quae arguunt ipsam aliquid praeter habentis voluntatem. Praeterea, quorum actus sunt diversi, et ipsa sunt dissimilia. Actus autem et voluntatis et intellectus sunt diversi, quia unus est a rebus ad animam, alius e contrario. Ergo oportet, quod voluntas sit aliquid aliud ab intellectu additum intellectui. Alia sunt bene dicta.

ZUSAMMENFASSUNG

(1) Auf Bl. 98^{ra}-109^{vb} des *Cod. II, 1, 2^o, 1* der Fürstlich Oettingen-Wallerstein'schen Bibliothek auf Schloß Harburg sind 27 *Reprobationes* Bernhards von Auvergne zu Quästionen der *Quodlibeta* V-VII des Gottfried von Fontaines überliefert.

(2) H gibt die *Reprobationes* in einer etwas anderen Textform wieder als die übrigen Handschriften V¹, B und F.

(3) Im Unterschied zu den übrigen Handschriften geht den *Reprobationes* in H keine *Abbreviatio* der Quästionen Gottfrieds voran.

(4) Die in die *Reprobatio* zu *Quodl.* VII, q. 5 eingefügten Abschnitte der *Abbreviatio* von *Quodl.* VII, q. 5 lassen eine dritte *Abbreviatio*-Fassung neben der Fassung von V¹ (B) und F erkennen.

Rom-Neresheim.

Theodor W. KÖHLER O.S.B.

1 pura potentia] *inv.* V¹ potentia vera F 2 superadditum... essentiae] additum supra essentiam V¹F 3 quod¹] *om.* V¹F 3-4 potentiae] elicitive add. F 4 autem] enim V¹F 5 recipit] respicit F et¹] *om.* F
 creatura] si enim esset suus actus sequeretur quod vel actus volendi semper esset in nobis sicut voluntas vel quod voluntas non esset in nobis nisi quando actu volumus quorum utrumque falsum est *add.* V¹ si... nisi cum actu volumus quorum utrumque falsum est *add.* F 6 nihil... absolutum] n.a. addat V¹F
 7 non] *om.* V¹F ad voluntatem] de voluntate V¹F huius] *om.* V¹F
 8 est] esse potest F 9 sicut] quae est V¹F velle] et *add.* V¹
 10 imperare] et libertatem *add.* V¹ et libertate (?) *add.* F arguunt] -guit F
 ipsam] esse *add.* V¹ (?) esse F praeter] essentiam *add.* V¹F habentis voluntatem] *inv.* F voluntatem] -atis V¹ 11 dissimilia] diversa V¹F
 11-12 autem et] *om.* F 12 et¹] *om.* V¹ voluntatis et intellectus] *inv.* V¹F
 sunt diversi] *inv.* V¹F 13 alius] illius F voluntas] *om.* F
 14 alia] quae dicit ad principalem quaestionem *add.* V¹F sunt bene dicta] bene sunt dicta V¹ bene dicta sunt F

La temporalité radicale de la créature selon Henri de Gand *

I

La controverse sur l'éternité du monde avant Henri de Gand

A. LA POSITION DES PHILOSOPHES NON CHRÉTIENS

Les disputes médiévales concernant l'éternité du monde sont surtout tributaires de sources grecques, mais elles sont influencées aussi par la philosophie arabe et juive¹. Dans le texte que nous publions en appendice, Henri de Gand distingue clairement la source grecque (surtout Aristote) et le détour arabe par lequel cette source a pénétré dans la pensée médiévale chrétienne.

Henri attribue sans réserve à Aristote la thèse que le monde est éternel. C'était l'opinion des penseurs augustinien en général, malgré les hésitations de certains d'entre eux, dont nous reparlerons. L'attitude de S. Thomas est ici plutôt hésitante. Dans la question qui nous concerne, Henri en appelle à certains textes du *De caelo*². Mais ces mêmes textes sont interprétés par Thomas dans un sens complètement différent : Aristote voudrait exclure, dans ces passages, certaines présentations précises du commencement du monde proposées par

* Une partie de cet article a paru dans la *Tijdschrift voor Filosofie* 31 (1969) pp. 519-571 sous le titre : *De radicale tijdelijkheid van het scheepsel volgens Hendrik van Gent*.

1. Pour l'histoire de ce problème chez les Arabes et les Juifs, voir E. BEHLER, *Die Ewigkeit der Welt. Problemgeschichtliche Untersuchungen zu den Kontroversen um Weltanfang und Weltunendlichkeit im Mittelalter*. I : *Die Problemstellung in der arabischen und jüdischen Philosophie des Mittelalters*, München-Paderborn-Wien 1965.

2. « ... si quis dubitaret an talis erat philosophorum mens et sententia, videat primum Caeli et mundi, et VI^m Metaphysicae Avicennae, et procul dubio ita esse inveniet » (*Quodl.* I, 7-8 ; p. 269, 30-39).

ses prédécesseurs, mais son intention ne serait pas de rejeter le commencement du monde comme tel ³. Devant ces interprétations assez contradictoires, que faut-il penser de la position d'Aristote ? Dans les *Topiques*, le Stagirite déclare que le problème de l'éternité du monde est un de ces problèmes qui ne peuvent pas être résolus avec une complète certitude ⁴. Si l'on s'appuie sur ce passage, on sera enclin d'accepter avec Thomas qu'Aristote n'a pas voulu prouver de façon stricte l'éternité du monde. Mais les historiens actuels de la philosophie considèrent les *Topiques* comme un ouvrage de jeunesse. Ils pensent qu'Aristote a surmonté, à l'âge adulte, ces premières hésitations, dues peut-être à l'influence de Platon, et qu'il s'est alors prononcé avec certitude concernant l'éternité du monde dans des argumentations qu'il voulait rigoureuses et qui se retrouvent dans plusieurs ouvrages de la maturité, en particulier le *De caelo*, la *Physique* et la *Métaphysique*. L'interprétation d'Henri coïncide donc avec celle qui est généralement admise par l'historiographie actuelle ⁵. D'après les historiens modernes, Aristote rejette en même temps et pour la même raison l'idée d'une fin du monde et celle d'une production du monde à partir d'une matière incréée comme Platon la décrit dans le *Timée*. Aristote ignore la création : son Premier Moteur n'est pas un créateur.

Si, comme nous l'avons dit, Henri distingue clairement la doctrine d'Aristote et celle des philosophes arabes, ni ces derniers ⁶, ni les penseurs chrétiens du XIII^e siècle ne se rendaient compte nettement de la contamination de la pensée d'Aristote par le néoplatonisme, du fait de l'entrée de deux ouvrages néoplatoniciens dans le *Corpus Aristotelicum* : la *Théologie d'Aristote* et le *Livre des causes*. L'impor-

3. Concernant l'interprétation par Thomas de ces passages du *De caelo*, cf. F. A. PREZIOSO, *De Aristotelis creationismo secundum S. Bonaventuram et secundum S. Thomam*, Romae 1942, pp. 71-74.

4. « Sunt autem problemata, et de quibus syllogismi contrarii sunt (nam dubitatur, utrum sic se habeat aliquid, an secus, propterea quod in utramque partem rationes probabiles suppetant), et de quibus statuere nihil possumus, quoniam ardua sunt ; rati, difficilem esse causae explicationem ; velut, utrum mundus sit aeternus necne : talia enim quaerere potest aliquis » (ARISTOTELES, *Topica*, I, 9 ; éd. BEKKER, 105b 12-17 : le texte est cité ici dans la traduction latine de l'édition Didot, I, p. 179). Mais Aristote veut-il dire que le problème est insoluble, ou seulement qu'il est très difficile ? L'interprétation de ce texte est liée à la problématique concernant le « jeune Aristote » : cf. e.a. J. PÉPIN, *Théologie cosmique et théologie chrétienne (Ambroise, Exam., I, 1, 1-4)*, (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), Paris 1964.

5. Concernant l'attitude d'Aristote, cf. F. A. PREZIOSO, *De Aristotelis creationismo...*, pp. 51-54, 77-83.

6. Avicenne, par exemple, ou des penseurs juifs comme Avencebrol : cf. E. BEHLER, *Die Ewigkeit...* I, pp. 242-254.

tante innovation de ces ouvrages pseudo-aristotéliens est la présence de l'idée de causalité métaphysique et, en conséquence, de l'idée de création. Mais, en raison de l'immutabilité divine, le monde est conçu comme émanant éternellement et nécessairement de Dieu, sans commencement temporel.

Dans le monde arabe dominé par le Coran, ce mélange d'aristotélisme et de néoplatonisme trouvait un terrain fertile, puisqu'Aristote devenait, par là même, un allié du monothéisme. Cette conception de la causalité de Dieu dans la création a été élaborée surtout par Avicenne au X^e siècle. Au XII^e siècle, Averroès a l'intention bien déterminée de retrouver le vrai Aristote en sacrifiant certains éléments théologiques en provenance de la foi musulmane. Il n'a jamais professé la théorie de la double vérité ; la seule vérité était pour lui celle établie par la philosophie ⁷. Il ne veut être que le commentateur fidèle d'Aristote ⁸, mais en fait il ne peut s'affranchir complètement de l'image d'Aristote déformée par le milieu arabe et c'est ainsi qu'il attribue au Philosophe la doctrine de la création prônée par le Coran ⁹. Il critique cependant la contingence telle qu'elle avait été élaborée par Avicenne, pour qui la créature, de soi contingente, est nécessairement *ab alio*, c'est-à-dire par Dieu. Pour Averroès la créature est aussi nécessaire de soi.

B. LA POSITION DES CHRÉTIENS

Les ouvrages d'Aristote ayant pénétré en Occident, les penseurs chrétiens sont à leur tour acculés à confronter leur foi avec les doctrines du Philosophe. A l'encontre des philosophes arabes, ils enseignent tous, guidés par leur foi, non seulement que le monde est créé, mais qu'il a eu un commencement : « In principio creavit Deus caelum et terram ». Mais deux orientations se manifestent chez eux : le courant traditionnel, représenté surtout par S. Bonaventure et en général par les penseurs néo-augustiniens ¹⁰, et la position originale de S. Thomas, favorisée par la crue constante de l'aristotélisme ¹¹ ; cette position nouvelle apparaît comme une tentative de rapprochement

7. Cf. E. BEHLER, *Die Ewigkeit...* I, pp. 180-181 ; F. VAN STEENBERGHEN, *Une légende tenace : la théorie de la double vérité*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 5^e sér., t. 56, 1970, pp. 192-193.

8. Cf. E. BEHLER, *Die Ewigkeit...* I, pp. 185-187.

9. Cf. *ibid.*, pp. 187-190.

10. Cf. G. BONAFEDE, *Il pensiero francescano nel secolo XIII*, Palermo 1962, pp. 182-212.

11. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle (Philosophes méditerranéens, 9)*, Louvain-Paris 1966, pp. 456-472, 495-500.

entre la foi chrétienne et la thèse aristotélicienne prônée par presque tous les philosophes non chrétiens.

1. *La position de S. Bonaventure.*

L'opinion de S. Bonaventure concernant l'impossibilité d'une création éternelle est bien connue¹². Elle s'est surtout exprimée dans son *Commentaire sur les Sentences*¹³. Il y présente une série de *rationes ad oppositum* contre la thèse d'Aristote, qui sont en général considérées comme représentant sa pensée propre¹⁴. Cette série contient des arguments d'inégale valeur, dont le 6^e veut prouver la contradiction interne d'une création éternelle : être créé, c'est être produit *ex nihilo* ; le mot *ex* ne peut désigner ici une causalité matérielle, mais exprime l'antériorité du néant sur l'être ; donc la créature est nécessairement produite *post nihilum*¹⁵.

Cette position est partagée par les néo-augustinien en général. Le principal résultat positif de leur lutte contre l'idée d'une éternité possible du monde, lutte dans laquelle les penseurs franciscains jouent un rôle prépondérant, consiste, malgré la faiblesse de certains

12. Cf. EVANGELISTA A S. BEATO, *De necessaria temporaneitate creaturas ad mentem D. Serafici*, Tournai 1888 ; J. KRAUSE, *Quomodo S. Bonaventura mundum non esse aeternum, sed tempore ortum demonstraverit*, Brunsbergae 1890 ; S. BELMOND, *L'idée de création d'après S. Bonaventure et D. Scot*, dans *Études franciscaines* 29 (1913) pp. 561-569 ; 30 (1913) pp. 5-16, 113-123, 449-462, 561-574 ; 31 (1914) pp. 5-17 ; C. KRZANIC, *La scuola franciscana e l'averroismo*, dans *Rivista di Filosofia neo-scolastica* 21 (1929) pp. 444-494 ; PIUS A MONDREGANES, *De impossibilitate aeternae creationis ad mentem S. Bonaventurae*, dans *Collectanea franciscana* 5 (1935) pp. 529-570.

13. *I Sent.*, dist. I, p. 1, art. 1, q. 2 (éd. Quaracchi, I, pp. 20-22).

14. Cependant G. H. TAVARD conteste que ces arguments représentent la pensée exacte de S. Bonaventure : « A detailed study of the *Commentary* shows : ... that the several series of arguments which open the question have been put there for their documentary value : they form the 'status quaestionis' of our manuals. From the fact that one series seems favourable to Bonaventure's solution, it does not follow that its arguments are endorsed by St Bonaventure himself... In all fairness, one should consider its contents as St Bonaventure's own arguments only provided that they are taken up in the course of his solution or in his refutation of objections. » (*On a Misreading of St Bonaventure's Doctrine on Creation*, dans *Downsides Review* 69, 1951, pp. 281-282). Selon cet auteur les cinq premiers arguments ne sont pas adoptés par Bonaventure (cf. p. 281), mais le 6^e argument au contraire exprime vraiment sa pensée (cf. p. 282).

15. G. H. TAVARD présente une autre interprétation de ce 6^e argument. Selon lui S. Bonaventure ne veut pas prouver par cet argument la contradiction interne d'une création éternelle. Il veut seulement prouver, une fois que l'on sait par la foi que le monde a eu un commencement : « becoming out of nothing... implies that being follows nothing and, thus, follows non-being » (p. 279).

de leurs arguments, dans l'emphase avec laquelle ils accentuent la temporalité radicale de la créature vis-à-vis de l'éternité du Créateur.

2. La position de S. Thomas.

Dans le cadre historique où elle voit le jour, la position originale de Thomas d'Aquin apparaît comme une tentative de rapprochement entre la thèse païenne et la thèse chrétienne. Ainsi Thomas rejette l'attitude extrême qui concédait trop aux philosophes anciens et qui était représentée par des penseurs comme Siger de Brabant¹⁶. Mais quant à savoir s'il y a contradiction entre le fait d'être créature et le fait d'exister de toute éternité, faisant allusion aux augustinien, qui prétendaient prouver cette contradiction, Thomas déclare : « enuntiant facile »¹⁷. Lui-même ne voit pas de contradiction. Il dénonce surtout la faiblesse du 6^e argument de S. Bonaventure¹⁸ : si la cause produit son effet immédiatement, comme c'est le cas dans la création, elle ne doit pas précéder son effet temporellement¹⁹. M. Van Steenberghen met en lumière les hésitations de S. Thomas concernant la possibilité d'une série infinie *in actu*, possibilité qui est liée à celle de l'éternité du monde²⁰. Il pense que la thèse du saint docteur était plus nuancée qu'on ne la présente d'ordinaire, en s'appuyant sur certaines expressions de Thomas lui-même, comme p. ex. : « ... mundum non semper fuisse sola fide tenetur, et demonstrative probari non potest... »²¹ Suivant cet auteur, Thomas, impressionné par l'unanimité des philosophes anciens et par la faiblesse des arguments de S. Bonaventure, n'a pas exploité les virtualités de sa propre doctrine touchant l'impossibilité d'une série infinie *in actu*, aboutissant ainsi à une sorte d'agnosticisme en ce domaine : « ... on ne peut pas démontrer que le monde est éternel, les arguments d'Aristote et des autres philosophes ne sont pas apodictiques ; mais on ne peut pas davantage démontrer que le monde est temporel et les arguments qui visent à l'établir ne sont pas non plus contraignants ».

S. Thomas craignait surtout que l'on ne tente de prouver la non-éternité à l'aide d'arguments inconsistants²².

16. Avec les réserves formulées plus loin, aux pp. 223-224.

17. Cf. THOMAS DE AQUINO, *De aeternitate mundi* (éd. Marietti, Torino 1954, n° 299).

18. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 461-462.

19. Cf. THOMAS DE AQUINO, *De aeternitate mundi*, *ibid.*

20. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 241, 332, 338, 459-464.

21. THOMAS DE AQUINO, *Summa theol.*, I, q. 46, a. 2, sol.

22. « ... ne forte aliquis, quod fidei est, demonstrare praesumens, rationes non necessarias inducat, quae praebeant materiam irridendi infidelibus... » (*ibid.*).

3. *La position de Boèce de Dacie.*

Dans l'intéressant opuscule *De aeternitate mundi*, qui lui est attribué et qui a été édité par M. Sajó²³, Boèce de Dacie parle dans le même sens²⁴. Il choisit le problème de l'éternité du monde comme exemple pour examiner les relations délicates qui existent entre la foi et la raison²⁵. La publication de cet ouvrage a déjà provoqué toute une controverse : M. Sajó a cru découvrir dans cet opuscule la théorie de la « double vérité »²⁶, mais il a rectifié cette opinion plus tard²⁷, sous la pression des critiques, surtout de MM. E. Gilson, A. Maurer et F. Van Steenberghen²⁸.

Pour étudier l'état de la controverse au moment où Henri de Gand défend son *Quodl.* I, cet ouvrage est une source importante.

Concernant son *terminus ante quem*, il est établi que cet opuscule a été écrit avant le 7 mars 1277, puisque plusieurs articles condamnés par Tempier sont manifestement empruntés à l'écrit de Boèce²⁹.

Quant au *terminus post quem*, M. Sajó voit dans l'opuscule une réplique directe à la décision de la faculté des arts du 1^{er} avril 1272, qui défendait à ses membres de donner une solution contraire à la foi

23. Sajó l'a édité deux fois, la première en se basant sur un seul manuscrit : G. SAJÓ, *Un traité récemment découvert de Boèce de Dacie De mundi aeternitate. Texte inédit avec une introduction critique*, Budapest 1954. Cette attribution a été faite sur des bases acceptables : cf. *ibid.*, pp. 49-63 ; et e.a. le jugement de F. SASSEN, *Boëthius van Dacië en de theorie van de dubbele waarheid*, dans *Studia catholica* 30 (1955) pp. 266-268.

24. « ... pro fide non debet adduci ratio sophistica, sicut per se patet, nec ratio dialectica, quia ipsa non facit firmum habitum, sed solum opinionem, et firmior debet esse fides quam opinio, nec ratio demonstrativa, quia tunc fides non esset nisi de his quae demonstrari possent » (BOETIUS DE DACIA, *Tractatus de aeternitate mundi. Editio altera auctoritate quinque codicum manu scriptorum revisa et emendata*. Edidit G. SAJÓ, dans *Quellen und Studien zur Geschichte der Philosophie*, 4, Berlin 1964, l. 539-543 ; cf. aussi l. 783-790 ; et F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 409-410).

25. Cf. BOETIUS DE DACIA, *Tractatus de aeternitate mundi*³, éd. G. SAJÓ, l. 530-535.

26. Cf. G. SAJÓ, *Un traité récemment découvert...*, pp. 35-37, 64-79. Il était appuyé dans son interprétation par F. SASSEN, *Boëthius van Dacië...*, pp. 262-273.

27. Cf. G. SAJÓ, *Boetius de Dacia und seine philosophische Bedeutung*, dans *Die Metaphysik im Mittelalter, Ihr Ursprung und ihre Bedeutung (Vorträge des II. internationalen Kongresses für mittelalterliche Philosophie, Köln 31. August-6. September 1961, hrsg. von P. WILPERT)*, Berlin 1963, pp. 458-460.

28. Cf. G. SAJÓ, *Boetius de Dacia...*, pp. 458-459.

29. Cf. G. SAJÓ, *Un traité...*, pp. 50-51 ; F. SASSEN, *Boëthius van Dacië...*, p. 266, n. 27.

à des questions qui touchent aussi bien à la philosophie qu'à la théologie³⁰. Boèce s'en prend d'ailleurs à l'évêque Tempier³¹.

Nous ne mentionnerons pas ici tous les philosophes qui ont adopté une position semblable à celle de Thomas d'Aquin. Citons toutefois Gilles de Rome, parce qu'il est directement concerné par le *Quodl.* I d'Henri.

4. La position de Siger de Brabant.

Venons-en à la position de Siger de Brabant.

Un problème d'exégèse se pose ici concernant ces auteurs soi-disant « averroïstes », Siger de Brabant et ses partisans. M. Van Steenberghe, et plus encore M. Duin, présentent la doctrine de Siger comme beaucoup plus modérée qu'on ne l'a cru longtemps. Nous n'entrerons pas ici dans cette discussion. Nous nous intéresserons plutôt à l'interprétation de la pensée de Siger par Henri et les maîtres en théologie augustiniens. Limitons-nous au chef de file dans la campagne contre Siger³².

Comment Bonaventure interprète-t-il leur pensée³³ ? Il leur reproche clairement d'admettre l'éternité du monde³⁴.

Les théologiens de Paris se sont-ils mépris sur les positions de leurs adversaires ? L'attitude assez ambiguë d'un Siger, qui se présente comme un exégète fidèle et convaincu d'Aristote, tout en formulant certaines réserves contre ce « point de vue philosophique » au nom de la foi, est stigmatisée par Roger Bacon comme de l'hypocrisie³⁵.

30. Cf. *infra*, p. 219.

31. « Si ... aliquis, in dignitate constitutus sive non, tam ardua non possit intelligere... » (éd. SAJÓ³, I, 782-783) ; cf. F. VAN STEENBERGHE, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 407.

32. Le *De unitate intellectus* de S. Thomas semble avoir joué un rôle de premier plan dans le domaine de la critique philosophique, mais S. Bonaventure fait figure de leader au plan de la défense de l'orthodoxie : cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia doctrinalis inter magistros franciscanos et Sigerum de Brabant*, dans *Collectanea franciscana* 27 (1957), pp. 137-138, et la rectification de F. VAN STEENBERGHE, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 456, n. 83 ; 472. Mais ce dernier rappelle en même temps que la lutte contre le parti de Siger est encore insuffisamment étudiée, et qu'il est difficile de préciser l'influence exercée par chacun des adversaires de Siger : cf. *ibid.*, p. 456.

33. Cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, pp. 127-134, 142.

34. « Ex reprobo ausu investigationis philosophicae procedunt errores in philosophia, sicut est ponere mundum aeternum et quod unus intellectus est in omnibus » (*De decem praeceptis*, coll. 2, n. 25 ; V, p. 514). Cf. aussi *ibid.*, coll. 3, n. 5 ; V, p. 516. Ces collationes ont été prêchées dans le milieu universitaire de Paris, pendant le carême de 1267 : cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 129.

35. « Palliant ergo errorem suum quando arctantur, dicentes quod per philosophiam non potest aliter dici, nec per rationem potest haberi aliud, sed per

Bonaventure adopte au fond la même attitude, car il ne cherche pas à les réfuter d'une façon rigoureuse sur le plan philosophique, mais à les faire condamner comme hérétiques³⁶. D'autre part, Bonaventure essaie de trouver dans l'ensemble des thèses qu'il combat, un lien logique et, tout comme Henri (p. 269, 9-33 ; 270, 19-22), il voit dans la thèse de l'éternité du monde une erreur fondamentale dont découlent les autres³⁷, parce qu'elle est dirigée contre la vraie conception de la Cause créatrice elle-même, qu'elle soumet au « nécessitarisme » (cf. p. 269, 26-28).

Rentré d'Italie à Paris, probablement en janvier 1269³⁸, Thomas s'attaque, lui aussi, aux sigériens, mais il se limite intentionnellement à une réfutation au plan philosophique³⁹.

Les maîtres en théologie augustinien, et S. Bonaventure en particulier, atteignent leur but. Le 10 décembre 1270, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, condamne treize propositions, parmi lesquelles la thèse de l'éternité du monde⁴⁰. De ces 13 articles, 12 se retrouvent littéralement dans les conférences de S. Bonaventure de l'année 1268⁴¹. Mais la condamnation de 1270 ne pacifie pas les esprits⁴².

solam fidem. Sed mentiuntur tamquam vilissimi heretici » (ROGER BACON, *Communia naturalium* I, 1, p. 4 ; éd. R. STEELE, p. 286). Ceci concerne directement l'unicité de l'âme dans les différents hommes, mais le contexte montre que Bacon vise une tactique générale de ces maîtres. Un certain camouflage est admis aussi par des historiens actuels : cf. F. VAN STEENBERGHEN, *L'averroïsme latin*, dans *Philosophica Conimbricensia* I (1969) p. 23.

36. « Si dicis mundum aeternum, nihil scis de Christo. Si dicis unum intellectum in omnibus, et non esse felicitatem post hanc vitam, nec resurrectionem mortuorum... *cadis a fide* » (*Domin. III^e Advent.*, sermo 4 ; IX, p. 63). Ce sermon a été prononcé le 18 décembre 1267 (cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 130).

37. « Tres sunt errores cavendi in scientiis, qui sacram scripturam et fidem christianam et omnes sapientiam exterminant : quorum unus est contra causam essendi, alius contra rationem intelligendi et tertius contra ordinem vivendi. *Error contra causam essendi est de aeternitate mundi, ut ponere mundum aeternum. Error contra rationem intelligendi est de necessitate fatali, sicut ponere quod omnia eveniunt de necessitate. Tertius est de unitate intellectus in omnibus... Totum est haereticum* » (*De donis Spiritus Sancti*, coll. 8, n. 15-16 ; V, p. 497). Ces *collationes* ont été prêchées à Paris pendant le Carême de 1268, entre le 25 février et le 5 avril : cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, pp. 130-132.

38. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 430.

39. Cf. *ibid.*, pp. 375, 432-448.

40. « Quod mundus est aeternus ». Cf. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis* I, 1889, pp. 486-487 ; HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, pp. 128, 134 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 375, 472-474.

41. Cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 134.

42. Cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 139 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 376-377.

Peut-être Siger et ses partisans jugeaient-ils, et même à bon droit, que les articles condamnés donnaient une image déformée de leurs conceptions. D'après M. Van Steenberghe, Siger lui-même aurait modéré ses thèses à la suite de la condamnation, tandis que certains de ses partisans les auraient rendues plus radicales encore⁴³. M. Duin pense même que Siger professait dès le début de sa carrière ces thèses plus modérées. Quoi qu'il en soit, il est probable que les adversaires ne se souciaient guère de ces nuances.

La campagne des maîtres en théologie augustinien continue en tout cas. Bonaventure notamment donne ses *Collationes in Hexameron* à Paris, du 9 avril au 28 mai 1273. Il y développe de nouveau sa critique de la triple erreur des aristotéliens hétérodoxes ; la première, l'affirmation de l'éternité du monde, est la plus fondamentale⁴⁴.

Le 8 septembre 1275 Pierre d'Espagne, qui avait enseigné la logique à Paris vers 1240, monte sur le trône papal sous le nom de Jean XXI. Le 23 novembre 1276, Simon du Val, inquisiteur pour la France, cite à son tribunal Siger de Brabant, Gosvin de la Chapelle et Bernier de Nivelles, mais ils ont déjà quitté la France. Nous sommes alors à quelques jours de la défense du *Quodl. I* d'Henri, car sa première dispute quodlibétique se situe aux approches de Noël 1276.

Le 18 janvier 1277 le pape invite l'évêque de Paris à faire une enquête sur les erreurs circulant à la faculté des arts et à lui faire rapport sur ces erreurs. L'évêque dépasse sa mission, puisque le 7 mars 1277, de sa propre autorité, il condamne 219 thèses ayant trait à l'enseignement de certains maîtres de la faculté des arts⁴⁵. M. Van Steenberghe décrit la genèse de ce document de la façon suivante :

43. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 376-377.

44. « Ex quibus sequitur triplex caecitas vel caligo, scilicet de aeternitate mundi, ut videtur dicere Aristoteles secundum omnes doctores graecos... Ex isto sequitur alia caecitas de unitate intellectus quia, si ponatur mundus aeternus, necessario aliquod istorum sequitur : vel quod animae sunt infinitae, cum homines fuerint infiniti ; vel quod anima est corruptibilis ; vel quod est transitio de corpore in corpus ; vel quod intellectus sit unus in omnibus, qui error attribuitur Aristoteli secundum Commentatorem. Ex his duobus sequitur quod post hanc vitam non est felicitas neque poena » (BONAVENTURA, *Collationes in Hexameron*, coll. 6, n. 3 ; V, p. 361. Cf. aussi coll. 7, n. 1 ; V, p. 365).

45. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 377, 483-488. Ce décret est aujourd'hui généralement désapprouvé, du moins dans son ensemble. On trouve cependant un plaidoyer en faveur de la condamnation, surtout du point de vue des maîtres en théologie du courant augustinien, dans l'article de HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, pp. 161-163.

Étienne Tempier avait réuni une commission de seize théologiens (parmi lesquels Henri de Gand ⁴⁶), qui se livrèrent à une enquête hâtive et incohérente ; en moins de trois semaines, les écrits suspects furent dépouillés, *chaque membre s'étant chargé sans doute d'une partie de la besogne* ; les propositions extraites de ces écrits furent rassemblées pêle-mêle, dans un beau désordre, sans aucun effort d'organisation ou d'unification, à tel point qu'on n'a évité ni les répétitions, ni même les contradictions dans ce syllabus de 219 articles ⁴⁷.

Une des erreurs visées dans cette condamnation est l'éternité du monde. Ainsi la 99^e thèse, dont le texte est donné plus loin, est une des thèses attaquées par Henri dans son *Quodl. I*, où elle est formulée d'une façon similaire. On peut se demander si Henri n'aurait pas rédigé cet article.

La condamnation de 1277 fut surtout une réaction des autorités ecclésiastiques, l'évêque et les maîtres en théologie, contre la nouvelle menace de la pensée païenne. Cette menace, toujours présente d'une façon latente dans l'héritage intellectuel des philosophes grecs et arabes, était devenue un danger actuel en raison de l'enseignement de certains maîtres de la faculté des arts ⁴⁸.

46. Cette présence est attestée par Henri lui-même dans son *Quodl. II* : « Et ne incauta locutio simplices protrahat in errorem, pontificalis sententia distincte talia fieri prohibet, et tales articulos condemnat, excommunicans omnes illos qui dictos errores vel aliquem de eisdem dogmatizaverit, aut sustinere vel defendere praesumpserit quoquo modo... In hoc enim concordabant omnes magistri theologiae congregati super hoc, quorum ego eram unus... » (éd. Paris 1520, f. 36vA). Nous citons toujours les *Quodlibets* d'Henri d'après cette édition. Nous avons ajouté intentionnellement au témoignage d'Henri sur sa présence, son jugement sur les motifs du décret et sur sa portée : les articles sont qualifiés de « incauta locutio ». Concernant la collaboration d'Henri à la rédaction des articles, on a aussi le témoignage de l'Ermitte de Saint-Augustin Prosper de Reggio Emilia, promu maître en théologie à l'université de Paris en 1316 (cf. A. PELZER, *Études d'histoire littéraire sur la scolastique médiévale. Recueil d'articles mis à jour à l'aide des notes de l'auteur par A. PATTIN et E. VANDEVYVER*, Louvain-Paris 1964, p. 505), dans le *Vat. lat. 1085*, f. 116^r : « ... hanc viam non teneo quia magister Henricus XI^o Quodlibet, q^o 11^a, dicit quod est articulus. Credo tamen sibi quia dicitur quod fuit de componentibus articulos » (cf. *ibid.*, p. 506, n. 40).

47. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 483-484 (la phrase soulignée l'a été par nous).

48. On a parlé longtemps des thèses « averroïstes » condamnées. Cette appellation a été contestée et plusieurs autres dénominations ont été proposées pour caractériser ce courant d'idées. Ainsi le P. Hadrien de Križovljan, tout en conservant le terme « averroïsme », parle aussi de « philosophie indépendante » (cf. *Controversia...*, pp. 122^a, 123^a). M. Van Steenberghen préfère les formules « aristotélisme hétérodoxe » ou « aristotélisme radical » (cf. *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 484-487, et *L'averroïsme latin, passim*) ; il voit plutôt dans ce terme « averroïste » une épithète péjorative employée par S. Thomas pour disqualifier

II

Analyse des questions 7-8 du Quodlibet I d'Henri de Gand

A. LE PROBLÈME ET LES ARGUMENTS CONTRE LA THÈSE D'HENRI

Deux questions ont été posées à Henri concernant l'éternité du monde :

- « Une créature a-t-elle pu exister de toute éternité ? » (q. 7) ;
- « Y a-t-il contradiction avec son essence de créature d'avoir existé de toute éternité ? » (q. 8) ⁴⁹.

Henri les traite conjointement et donne d'abord les arguments *pro* et *contra*. Considérons ici les arguments *contre* la thèse d'Henri :

En réponse à la q. 7 : « Dieu peut causer tout ce qui n'inclut pas contradiction. Or il ne semble pas y avoir de contradiction dans la production d'une créature de toute éternité » ⁵⁰.

En réponse à la q. 8 : « Dieu a produit la créature ou bien *dans* l'éternité, ou hors d'elle. On ne peut dire que cela s'est fait hors de l'éternité, car hors de l'éternité il ne peut y avoir de durée. Il doit donc l'avoir créée *dans* l'éternité. Mais il n'y a pas de contradiction à affirmer que ce qui est fait *dans* l'éternité peut aussi être éternel. »

Après ce bref exposé d'un argument *pro* et d'un argument *contra* pour chaque question, Henri aborde aussitôt la solution de ces questions. On peut y discerner deux parties : une critique des philosophes non chrétiens, et une critique de la position thomiste. Dans sa critique des philosophes non chrétiens, il caractérise d'abord leur « opi-

ses adversaires et constate que Siger essaie de la repousser dans son *De anima intellectiva* (cf. *L'averroïsme latin*, pp. 19-20, 30), fait d'autant plus compréhensible que « la tactique de S. Thomas (et d'autres sans doute avec lui) visait à accabler Averroès pour blanchir Aristote » (*ibid.*, p. 20).

49. « Visis igitur quaestionibus propositis circa primum principium, sequuntur duae quaestiones circa exitum rerum ab ipso. Quae licet erant duae in modo quaerendi, una tamen sunt secundum rem. Prima erat utrum creatura potuit esse ab aeterno. Secunda utrum repugnat creaturae fuisse ab aeterno » (*Quodl. I*, q. 7-8 ; p. 258, 4-8).

50. On peut penser ici à S. Thomas dans *De potentia*, q. 3, a. 14, resp. : « Si... consideretur hoc enuntiabile, aliquid diversum in substantia existens a Deo fuisse semper, non potest dici impossibile secundum se, quasi sibi ipsi repugnans. Hoc enim quod est esse ab alio, non repugnat ei quod est esse semper..., nisi quando aliquid ab alio procedit per motum, quod non intervenit in processu rerum a Deo. Per hoc autem quod additur : diversum in substantia, similiter nulla repugnantia absolute loquendo datur intelligi ad id quod est semper fuisse. » On verra plus loin que le P.E. Hocedez a émis l'hypothèse selon laquelle Gilles de Rome aurait été un des opposants d'Henri et aurait défendu ici la position de S. Thomas.

nion » par l'attitude d'Avicenne ; il l'expose ensuite à l'aide de comparaisons et la condamne au nom de la foi ; il la formule ensuite en termes d'être et de non-être et la réfute brièvement par la raison. Dans sa critique de la position thomiste, il tâche de démontrer qu'on peut prouver par la raison la non-éternité du monde : d'abord à partir de la créature elle-même, ensuite à partir de la volonté de Dieu, qui n'est pas inconnaissable en ce domaine. Henri termine son exposé en réfutant brièvement les arguments amenés *contre* sa propre position.

B. CRITIQUE DES PHILOSOPHES NON CHRÉTIENS

I. Leur « opinion » caractérisée par l'attitude d'Avicenne.

Il est surprenant qu'Henri s'attaque d'abord à un auteur plus proche des chrétiens qu'Aristote : Avicenne. Voulait-il attaquer par là les sigériens ? Pour Avicenne, nous l'avons vu, la création est une relation qui va du Créateur à la créature, mais qui est nécessaire de la nécessité même du Créateur⁵¹. Cette position d'Avicenne est appelée ici « l'opinion des philosophes »⁵² (non chrétiens), bien qu'il y ait des divergences entre ces différents auteurs.

51. « Sic enim dicit Avicenna in VI^o Metaphysicae suae : ' quod aliquid ' (inquit) ' sit causa existendi causatum, cum prius non fuit, hoc convenit quia non est causa eius per suam essentiam, sed per aliquam determinatam comparisonem, quam habet ad aliud, cuius comparationis causa est motus. Cum igitur ' (ut dicit) ' aliqua ex rebus per suam essentiam fuerit causa esse alterius rei, profecto semper erit causa quamdiu habuerit esse, eo quod absolute prohibet rem non esse. Et haec est intentio quae apud sapientes vocatur creatio ' » (*Quodl.* I, q. 7-8, p. 259, 9-21). Cette citation est empruntée à AVICENNE, *Metaphysica* VI, c. 2 (éd. Venise 1508, B-C, f. 92^{ra} ; nous citerons toujours Avicenne d'après cette édition). Concernant les conceptions d'Avicenne sur l'éternité de la création, cf. A.-M. GOICHON, *La distinction de l'essence et de l'existence d'après Ibn Sīna (Avicenne)*, Paris 1937, pp. 286-287 ; Id., *La philosophie d'Avicenne et son influence en Europe médiévale*, 1951², pp. 33-35 ; L. GARDET ; *La pensée religieuse d'Avicenne (Études de philosophie médiévale, 41)*, Paris 1951.

52. Henri vise-t-il par le terme « philosophes » les philosophes en général, ou seulement les philosophes fortement influencés par Aristote, le Philosophe par excellence ? C'est en ce dernier sens que certains penseurs ont été désignés comme « philosophes » dans le monde arabe du moyen âge : cf. E. BEHLER, *Die Ewigkeit der Welt* I, pp. 116, 148. Henri ne visait pas ici Platon. Car, dans ses *Quodlibets* suivants, comme dans l'*Expositio super tria prima capitula Genesis* (ms. *Paris Nat. lat. 15355*, f. 220^{ra}-251^{ra}), qui lui est attribuée avec une probabilité assez grande, il oppose l'opinion de Platon dans le *Timée*, aux f. 223^{ra}-225^{vb}, à celle d'Aristote et d'autres penseurs, parce que Platon rattachait la création à une décision libre de la volonté divine. Henri a-t-il interprété exactement la pensée de Platon ? Le monde a-t-il eu, pour lui, un commencement (bien qu'il ne sorte pas du néant, mais d'une matière éternelle, le chaos), comme le pense Henri ? La question demeure ouverte, car certains platonisants ont voulu concilier la doctrine de

L'éternité du monde avait déjà fait l'objet d'une censure en 1270, dans le sixième des 13 articles condamnés par Tempier⁵³. Mais sous sa forme avicennienne cette thèse est condamnée à plusieurs reprises dans le décret du 7 mars 1277. Aussi Henri pouvait-il dire quelques années plus tard que la situation s'était éclaircie, notamment par l'article 53 du décret de l'évêque Tempier, décédé depuis :

In contrarium est illud quod dicit quidam articulus condemnatus a Stephano quondam episcopo Parisiensi, qui dicit sic : « Quod Deum necesse est facere quicquid immediate fit ab ipso, error ». Ad hoc est sententia philosophorum, secundum quod recitat Avicenna...⁵⁴

Cette forme avicennienne était-elle de fait sigérienne ? Selon l'hypothèse mentionnée plus haut, Siger a suivi une évolution doctrinale, qui l'a conduit à des positions plus modérées. Mais au début de sa carrière il a été influencé, à propos du problème de l'éternité du monde, par deux sources convergentes : la thèse aristotélicienne de l'éternité du mouvement⁵⁵ et la doctrine avicennienne de l'unicité de l'effet immédiat de la Cause créatrice⁵⁶. Siger affirmait, non sans hésitations toutefois⁵⁷, le « nécessitarisme »⁵⁸ de la Cause créatrice⁵⁹, tel qu'Avi-

Platon avec le monde éternel d'Aristote, mais Aristote lui-même attribuait à son maître la doctrine du commencement du monde et il le critiquait pour cette raison : cf. e.a. J. BAUDRY, *Le problème de l'origine et de l'éternité du monde dans la philosophie grecque de Platon à l'ère chrétienne*, 1931, p. 113 ; F. A. PREZIOSO, *De Aristotelis creationismo...*, pp. 51-57 ; J. PÉPIN, *Théologie cosmique et théologie chrétienne*, pp. 38-45. Augustin pensait de même, contre le concordisme de certains néoplatoniciens : « ... quamquam et de mundo et de his quos in mundo deos a Deo factos... Plato apertissime dicat eos esse coepisse et habere initium, finem tamen non habituros, sed per Conditoris potentissimam voluntatem in aeternum permansuros esse perhibeat » (*De civitate Dei* X, c. 31 ; PL 41, 311). Pour l'état actuel de la recherche sur la thèse de Platon, on peut consulter e.a. J. PÉPIN, *Théologie cosmique...*, pp. 84-97.

53. Cf. *supra*, p. 218.

54. HENRICUS DE GANDAVO, *Quodl.* V, q. 4 (f. 158^rH-I).

55. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger de Brabant d'après ses œuvres inédites II (Les Philosophes belges, 13)*, Louvain 1942, pp. 701-702. L'argumentation tirée de la philosophie naturelle en faveur de l'éternité est considérée par Siger comme plus certaine que la doctrine avicennienne qui suit : cf. TH. P. BUKOWSKI, *The Eternity of the World According to Siger of Brabant : Probable or Demonstrative ?* dans *Rech. Théol. anc. méd.* 36 (1969) pp. 227, 229.

56. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger...* II, pp. 611, 673, 702.

57. Cf. *ibid.*, p. 608.

58. Cf. concernant ce terme L. HÖDL, *Neue Begriffe im Schul- und Einflussbereich des Heinrich von Gent*, dans *Die Metaphysik im Mittelalter. Ihr Ursprung und ihre Bedeutung. Vorträge des II. internationalen Kongresses für mittelalterliche Philosophie, Köln 31. August - 6. September 1961*, Berlin 1963, pp. 610-615.

59. Cf. F. SASSEN, *Thomas van Aquino en Siger van Brabant*, dans *De Beiaard* 2 (1923), pp. 455-478 ; F. VAN STEENBERGHEN, *Siger...* II, pp. 607-608, qui

cenne l'avait posé, et en venait à exclure en termes équivalents la contingence métaphysique de la créature⁶⁰. Mais avec le temps il parvint à atténuer cette attitude extrême⁶¹. Qu'on accepte cette évolution ou non, la chose est sans conséquence pour nous puisqu'Henri n'a cure de cette évolution de Siger et le traite en hérétique⁶².

2. Leur opinion exposée à l'aide de comparaisons
et condamnée au nom de la foi.

Henri aime exposer un problème en s'aidant de comparaisons visuelles⁶³ amenées, corrigées, délaissées même à volonté. Il emprunte ces comparaisons (p. 259, 21-260, 5) à deux « saints »⁶⁴, qu'il cite avec une préférence marquée dans la discussion sur l'éternité du monde : Augustin⁶⁵ et Ambroise⁶⁶.

Pour représenter l'« opinion des philosophes » d'une manière qui parle à l'imagination, il emprunte à Ambroise deux comparaisons visuelles :

renvoie e.a. au *De necessitate* de Siger (éd. P. MANDONNET, pp. 111-112 : « ... causa prima totius esse est causa primae intelligentiae per se immediata, quae est causatum eius primum. ... Unde est eius causa necessaria, ... ita quod semper sit, est et fuit cum ipso » (p. 111). Sur l'évolution ultérieure de Siger concernant le même problème : cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger... II*, p. 702.

60. Cf. *ibid.*, pp. 608-609.

61. Par exemple, en disant que de telles argumentations métaphysiques ne pouvaient atteindre qu'une certaine probabilité : cf. TH. P. BUKOWSKI, *The Eternity...*, p. 227.

62. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger... II*, pp. 727-729.

63. Certaines comparaisons visuelles employées par Henri au cours de ses exposés ont contribué à déformer l'image qu'on s'est formée de sa philosophie, bien qu'il ait pris la précaution de corriger ces images dans le même contexte. Ce fut le cas, entre autres, pour l'expression « double espèce », dans le contexte de sa doctrine de l'illumination divine. Cette expression est corrigée par lui-même presque immédiatement (cf. *Summa*, a. 1, q. 3 ; f. 383^rX).

64. « ... in hoc concordant exempla sanctorum » (*Quodl.* I, q. 7-8 ; p. 263, 17) ; « secundum quod sancti exponunt illud Genesis 2^o » (*ibid.* ; p. 266, 27-28) ; « Quod bene declarat Magister auctoritatibus sanctorum... » (*Summa*, a. 54, q. 3 ; II, f. 86^rP). Comme les autres néo-augustiniens (cf. p. ex. *infra*, p. 251, n. 173), Henri aimait opposer la vision chrétienne du monde, telle qu'elle se dégage des exposés des « saints », et surtout de S. Augustin, à la vision du monde qui se dégage des œuvres des « philosophes ».

65. Cf. concernant le problème de l'éternité du monde chez Augustin : C. J. O'TOOLE, *The Philosophy of Creation in the Writings of St. Augustine (The Catholic University of America, Philosophical Series, 81)*, Washington 1944, pp. 51-57.

66. Henri consulte ici surtout son *Hexaameron*. J. PÉPIN, dans son étude *Théologie cosmique...*, examine les différents philosophes contre lesquels Ambroise argumente dans l'*Hexaameron*, surtout dans le prologue.

- dès qu'il y a un Créateur, celui-ci cause nécessairement la créature, comme dès qu'il y a un corps et que ce corps est touché par une lumière, il projette nécessairement une ombre ⁶⁷ ;
- dès qu'il y a un Créateur, celui-ci cause nécessairement la créature, comme dès qu'il y a un éclair, celui-ci produit nécessairement sa lumière ⁶⁸.

Il emprunte une troisième comparaison visuelle à S. Augustin :

- dès qu'il y a un Créateur, celui-ci cause nécessairement la créature, comme dès que d'une branche pendant au-dessus de l'eau un rameau est sorti, ce rameau produit nécessairement son image dans l'eau ⁶⁹.

Après avoir clairement formulé de cette façon l'« opinion des philosophes », Henri n'a pas de peine à la condamner au nom de la foi chrétienne. Mais il veut aller plus loin : il veut la réfuter par la raison.

Il poursuit son analyse du nécessitarisme, d'abord en s'aidant de deux comparaisons qu'il emprunte à S. Augustin (p. 260, 30-261, 14). Celui-ci affirme que, selon certains néoplatoniciens, le Créateur cause la créature de toute éternité, comme un pied qui serait posé sur le sable de toute éternité, produirait de toute éternité son empreinte dans ce sable ⁷⁰, ou comme un sceau qui serait placé dans l'eau de toute éternité, y imprimerait son image de toute éternité ⁷¹. Aux yeux d'Henri ces deux comparaisons expriment bien l'« opinion des philosophes », mais elles impliquent, croit-il, une action qui aurait précédé l'« éternité » : le pied ou le sceau peuvent bien être là éternellement mais après avoir été placés là ! Il retourne donc à ses premières comparaisons qui évoquent moins cette difficulté ⁷². Mais l'éclair, qu'on peut

67. Cette comparaison est moins employée par Henri, mais on peut en trouver une longue élaboration chez BONAVENTURE, *II Sent.*, d. 1, p. 1, a. 1, q. 2 (t. II, p. 22). Cf. PIUS A MONDREGANES, *De aeterna mundi creatione...*, p. 531.

68. Cf. AMBROSIIUS, *Hexaemeron* I, c. 5, n. 18 (PL 14, 131 ; CSEL 32¹, 15E).

69. Cf. AUGUSTINUS, *Sermo* 117, c. 9, n. 12 (PL 36, 669).

70. Dans le *De aeternitate mundi* Boèce de Dacie exprime cette comparaison de la manière suivante : « ... si pes semper fuisset in pulvere, vestigium sibi fuisset coaeternum, et tamen effectus eius » (éd. G. SAJÓ, 1964², l. 114-115).

71. AUGUSTINUS, *De civitate Dei* I, c. 31 (*Corpus Christianorum, Ser. Lat.* 41, p. 309 ; PL 41, 311). Augustin attribue ces comparaisons aux néoplatoniciens, qui voulaient, dans une espèce de concordisme, concilier de cette manière la thèse platonicienne de l'origine du monde avec la thèse aristotélicienne de l'éternité du monde : cf. J. GUITTON, *Le temps et l'éternité chez Plotin et saint Augustin*, Paris 1933, p. 12 ; C. J. O'TOOLE, *The Philosophy of Creation...*, p. 52. Selon Guitton, s'il était entré plus avant dans l'idée de ses adversaires néoplatoniciens, Augustin se serait rendu compte que leurs points de vue n'étaient pas si distants des siens qu'il ne l'avait cru d'abord.

72. Dans ses ouvrages ultérieurs, il ajoutera encore une comparaison, qu'il n'emploie pas ici et qui double celle du soleil et de ses rayons : « Verbi gratia,

difficilement se représenter comme existant éternellement, est remplacé par un soleil qui existerait de toute éternité et produirait donc de toute éternité un rayon lumineux ⁷³. Cette dernière comparaison lui permet de faire un pas de plus dans son raisonnement et de se demander si l'existence *ab aeterno* de la créature ne peut pas être conçue comme une genèse éternelle, à la manière dont certains physiiciens se représentent la genèse de la lumière à partir du soleil. Cette question sera examinée plus loin, comme explication proposée de la manière dont la créature est conservée dans l'existence par Dieu.

3. *Leur opinion formulée en termes d'être et de non-être et réfutée brièvement par la raison.*

L'argumentation suivante doit être vue dans le cadre de la conception henricienne de l'« être » et non dans le cadre de la conception thomiste, qui comporte la distinction réelle entre l'existence et l'essence dans la créature. On trouve déjà la conception d'Henri dans la question qui suit immédiatement celles qui concernent l'éternité du monde : « *Utrum creatura sit suum esse* », et son exposé est appelé par Hocedez « la première dispute publique connue sur la distinction réelle entre l'essence et l'existence » ⁷⁴.

Dans cette question 9 Henri essaie de prouver, manifestement contre S. Thomas, qu'il n'y a pas de distinction réelle entre existence

licet lux et radius sunt coaequaeva et simul secundum rationem principii et principiat, in essentia sua radius dependet a luce, et non e converso. *Similiter est de sono et cantu...* » (*Summa*, a. 52, q. 3 ; f. 56vG).

73. Boèce de Dacie présente cette image dans son *De aeternitate mundi* de la façon suivante : « ... patet per exemplum : si sol semper fuisset in nostro hemispherio, lumen semper fuisset in medio, et fuisset lumen coaeternum soli, et tamen effectus eius ; quod non esset, nisi effectus posset esse simul cum sua causa in duratione » (éd. G. SAJÓ, 1964³, l. 110-113).

74. Cf. E. HOCEDEZ, *Le premier Quodlibet d'Henri de Gand (1276)*, dans *Gregorianum* 9 (1928) p. 96. Ce jugement d'Hocedez est-il exact ? La dispute publiée par M^{me} SIEMIATKOWSKA doit probablement être placée avant cet exposé-ci, si elle a réellement été tenue par Henri de Gand, comme le pense cet auteur : cf. Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil de Gilles de Rome. Au sujet d'une dispute sur les « Theoremata de esse et essentia » de Gilles de Rome*, dans *Mediævalia philosophica Polonorum* 7 (1960) p. 48. Il s'agirait donc d'une discussion entre les mêmes antagonistes, Henri et Gilles de Rome. Grabmann signale de son côté une question anonyme sur le même sujet dans le ms. *Vat. lat. 2173*, question qui serait peut-être plus ancienne que la dispute d'Henri dans *Quodl. I* : cf. M. GRABMANN, dans *Acta Hebdomadae thomisticae*, 1935, p. 517, cité par A. PATTIN, *De verhouding tussen zijn en wezenheid en de transcendentale relatie in de 2^e helft der XIII^e eeuw (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, Verhandeling nr. 21, 1955)*, p. 196³².

et essence. L'existence n'est que la réalisation de l'essence dans l'ordre des existants actuels :

[Essentia creaturae intelligenda est] ut aliquid abstractum per intellectum, indifferens ad esse et non esse, quod de se est quoddam non ens, habens tamen formalem ideam in Deo, per quam in Deo est antequam fiat ens in propria natura, ad modum quo quaelibet res habet esse ens in Deo... (f. 6vX).

Dieu crée quand il fait passer à l'existence actuelle une essence⁷⁵, qui correspond à une idée éternelle en lui, mais qui, en tant qu'existence, n'était absolument rien :

... tunc fit ens in actu, quando Deus ipsum sua potentia facit ad similitudinem suae ideae formalis, quam habet in se ipso⁷⁶.

Telle est la conception de la structure métaphysique du créé qu'Henri avait à l'esprit dans la question de l'éternité du monde.

Pour bien situer le problème, Henri commence par noter les points de convergence entre sa propre opinion et celle de ses adversaires (p. 262, 1-7).

Tout le monde est d'accord, dit-il, pour admettre que la créature n'a l'existence que par participation, c'est-à-dire en tant qu'elle l'a reçue d'un autre être, et que le fait d'être une créature consiste précisément en cela.

Où se situe alors le désaccord entre les auteurs ?

Il se situe dans la réponse à la question de savoir si, oui ou non, on doit admettre dans la créature une forme de non-être.

Il y a du non-être dans la créature.

Deux opinions s'affrontent ici (p. 262, 5-19). La première se contente de ce qui est dit plus haut concernant la créature et refuse de poser en elle une forme de non-être, quelle qu'elle soit. La seconde au contraire affirme que l'existence de la créature en tant que telle comporte aussi une certaine forme de non-existence.

75. L'essence dans l'optique d'Henri est bien caractérisée par W. HOERES comme un « innerlich Seinsmögliches » (*Wesen und Dasein bei Heinrich von Gent und Duns Scotus*, dans *Franziskanische Studien* 4, 1964, pp. 158-161).

76. *Quodl.* I, q. 9 (f. 6vX). Ce qu'Henri met à la place de la distinction réelle doit être compris dans le cadre de sa doctrine des relations (« respectus »), auxquelles il attache une grande importance : « *Esse enim, quod fundatur in essentia et ponit solum respectum super essentiam, quoad istum respectum non fundatur in essentia ex sola natura ipsius essentiae, sed tantum ex actione alterius extremi, scilicet voluntatis Dei immobilis circa ipsam essentiam...* » (*Quodl.* X, q. 7 ; cf. 417rP-417vP).

Notre auteur s'en prend tout de suite à la première opinion, et on peut se demander si le *premier* Siger de Brabant n'est pas visé. Comme nous l'avons dit plus haut ⁷⁷, au début de sa carrière, Siger excluait la contingence métaphysique pour les êtres spirituels et pour les espèces matérielles. Il reconnaissait en elles une capacité d'être, mais non une capacité de non-être ⁷⁸. Pour les êtres spirituels, deux passages peuvent suffire ici :

... intelligencia dependet in esse suo ex extrinseco sicut ex causa...
intelligencia caret potentia ad non esse, ita quod ipsam non esse habet naturam impossibilis, non tantum quia suam causam non esse est impossibile sed naturam impossibilis ex se... ⁷⁹ ;

falsum est animam intellectivam de sui natura esse nihil : tunc enim ab alio non esset ens... est de se ⁸⁰.

Pour les espèces matérielles :

De ratione humanae naturae est quod ipsa sit ens simpliciter, non pro determinato tempore, sicut Socrates vel Plato. Ergo qui hominem ponit esse non ens, accipit de homine oppositum illius quod est de sua ratione... ⁸¹

Si cette première opinion s'avérait exacte, dit Henri, la créature devrait procéder de Dieu tout comme le Fils procède du Père. Il n'y aurait plus qu'une différence : la créature existerait dans une *autre* substance que Dieu, tandis que le Fils existe dans la *même* substance que Dieu. Cette réponse semble à première vue mêler la théologie et la philosophie, mais, tout bien considéré, elle présente un argument purement philosophique ⁸². Dans un texte parallèle datant de ses dernières années, Henri exprime la même critique à la thèse d'Avicenne d'un autre point de vue, en évitant cette évocation de la sainte

77. Cf. *supra*, pp. 223-224.

78. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger...* II, pp. 608-609.

79. *Impossibilia* I ; éd. P. MANDONNET dans *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIII^e siècle*, 2^e éd., II (*Les Philosophes belges*, 7), Louvain 1908, p. 77).

80. *Quaestiones de anima intellectiva* V ; éd. P. MANDONNET, p. 160.

81. *Quaestio utrum haec sit vera : homo est animal, nullo homine existente* ; éd. P. MANDONNET, p. 68.

82. Cette comparaison revient régulièrement sous la plume d'Henri, quand il traite de l'éternité du monde, p. ex. plus loin dans la même q. 7-8 ; 265, 6-10. Mais pas toujours dans l'intention de combattre la même opinion. Dans la *Somme* elle est employée régulièrement suivant un processus inverse et dans un but purement théologique : pour éclaircir à partir des théories erronées sur l'éternité de la créature les relations entre les trois personnes de la sainte Trinité : « ... in creaturis, etsi esse haberent coaeternum Deo, sicut posuerunt philosophi, creator tamen esset ante et creatura post natura et intellectu... Qui ergo vult videre an in divinis cum ratione ordinis recipi debeant ante et post, aspicere debet ad subiecta ordini secundum se, ut sunt res et natura aliqua inter se » (*Summa*, a. 52, q. 3 ; II, f. 58vG, 58vI).

Trinité, qui peut créer de la confusion dans un exposé philosophique ; cette nouvelle formule manifeste encore plus clairement la mentalité exemplariste de ces penseurs augustinien. Henri attribue l'éternité aux seuls « esse essentialia » des choses tels qu'ils existent dans la pensée de Dieu, tandis qu'Avicenne, à ses yeux, attribue aussi l'éternité aux « esse existentia » de ces mêmes choses créées⁸³. Un point de vue similaire peut être relevé chez Bonaventure, qui, dans ses *Collationes in Hexaemeron*⁸⁴, voit la source des erreurs concernant l'éternité du monde, aussi bien chez Aristote que chez les philosophes arabes, dans le fait qu'ils rejettent l'exemplarisme de Platon⁸⁵.

Henri choisit donc la seconde opinion : il y a du non-être en toute créature.

Il y a dans la créature plus qu'un non-être mental.

Mais même parmi ceux qui admettent la seconde opinion il y a place pour des conceptions divergentes (p. 262, 19). Car cette seconde opinion se prête à deux interprétations : celle de « certains philosophes », qui doivent être distingués des partisans de la première « opinion des philosophes », et celle de tous les chrétiens fidèles à leur foi. Au nombre des philosophes qui tiennent la première interprétation, Henri compte Avicenne, en répétant le passage qu'il a déjà cité au début de son exposé⁸⁶. Il situe donc Avicenne dans une catégorie intermédiaire, plus près des penseurs chrétiens que d'autres philosophes, car il est d'accord avec les chrétiens pour admettre un certain non-être dans la créature.

Mais la forme de non-être qu'il admet n'est qu'un non-être mental, grâce auquel nous comprenons la créature : ce n'est pas un non-être réel, qui précéderait dans la créature elle-même l'existence réelle. Pour comprendre l'essence de la créature comme telle, il faut

83. « Licet philosophi ponentes mundum fuisse ab aeterno, dixerunt ipsum fluxum eius in esse existentiae processisse ex sola divina notitia necessitate naturae et perfectionis illius, assistente beneplacito voluntatis eius, et hoc secundum modum quo ponimus illum fluxisse ab illo in esse essentialia, dicente Avicenna... » (*Summa*, a. 68, q. 5 ; II, f. 240vT). La même idée est exprimée par lui ailleurs de la manière suivante : « Unde et philosophi non distinguentes inter rerum essentialia et existentia, posuerunt quod de perfectione Dei esset secum existere, et hoc secundum Avicennam ab Ipso principiatiue, ut ipse Deus natura, non duratione, intelligatur praecessisse creaturam. Et sic Deus natura praecedat rerum essentialia in sua notitia, licet non duratione » (*Summa*, a. 59, q. 5 ; II, f. 150rO). Cf. J. PAULUS, *Henri de Gand. Essai sur les tendances de sa métaphysique (Études de philosophie médiévale, 25)*, Paris 1938, pp. 96-98.

84. Cf. coll. 6, n. 2 et 3 (V, 360).

85. Cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia doctrinalis...*, pp. 140-141.

86. Cf. *supra*, p. 222, n. 51.

faire un détour mental par la non-existence : car, pour participer à l'existence, la créature doit « d'abord » recevoir cette existence de quelque cause. Dans notre manière de comprendre la créature, mais nullement dans la réalité elle-même ⁸⁷, il y a d'abord la non-existence, ensuite l'existence ⁸⁸.

Les chrétiens n'admettent pas cette première interprétation. Ils disent que le non-être a précédé en la créature, non seulement dans notre esprit comme une image pour comprendre la créature en tant que telle, mais dans la réalité elle-même ⁸⁹. Les chrétiens savent cela par la foi, qui leur montre, dans cette question ardue, le droit chemin qu'ils doivent s'efforcer de suivre aussi en philosophie ⁹⁰. En attendant la preuve philosophique, la foi informe les chrétiens qu'un point est hors de doute : la créature a *commencé* d'être : il faut donc que cela soit métaphysiquement possible. Le lien causal nécessaire qui, selon l'« opinion des philosophes » mentionnée plus haut, relie le Créateur à la créature doit donc être rompu de toute façon par le penseur chrétien. La créature n'est pas un produit nécessaire, mais l'effet d'une décision libre de la divine volonté.

87. « nullo modo in re ipsa, sed solum in intellectu » (*Quodl.* I, q. 7-8 ; p. 262, 25-26).

88. Cette conception plus proche de celle des chrétiens, serait-elle aussi celle du *premier* Siger de Brabant ? Il semble que non. Siger était surtout soucieux d'exclure toute possibilité de non-être de la créature, dans l'intention de conserver seulement la possibilité d'être. Il n'admet qu'avec beaucoup de réserves l'idée d'une création *ex nihilo* : cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger...* II, p. 613, et semble exclure même l'idée d'un non-être mental, tel qu'Henri le trouve ici chez Avicenne. Le passage du *De anima intellectiva*, allégué dans la note 80, donne la réponse de Siger d'un point de vue qui rappelle celui d'Avicenne et qui était formulé en ces termes : « Diceret aliquis quod illud quod accidit vel convenit alicui de se naturaliter, prius ei convenit quam illud quod habet ab alio. Nunc autem anima intellectiva ex quo causata quod sit ens, ab alio est. De sui autem natura nihil est ; et sic ordine naturali per prius est nihil quam aliquid. Sed nec sic convenit vere dicere animam intellectivam factam esse ex nihilo... » (cf. *De anima intellectiva* V ; éd. MANDONNET, p. 160). Le premier Siger de Brabant ne semble donc pas être en cause ici. Mais certaines affirmations du jeune Gilles de Rome pourraient être visées : cf. GILLES DE ROME, *Primus Sententiarum...*, éd. Venetiis 1521, f. 106r.

89. « in re ipsa, non solum in intellectu » (*Quodl.* I, q. 7-8, l. 195-196).

90. Quand il reproche à certains penseurs chrétiens de se laisser trop influencer par les philosophes anciens, Henri donne parfois l'impression de déterminer une question philosophique du point de vue de la foi. Il tient pourtant à la stricte autonomie de la philosophie et propose aussi dans cette question une argumentation strictement rationnelle. Les appels à la foi qu'il prodigue ça et là se situent plutôt en dehors de l'argumentation. Il faut d'ailleurs noter que les *Quodlibets* sont des discussions *théologiques*.

Critique de la position thomiste : on peut prouver par la raison la non-éternité du monde.

Tout cela, dit Henri, est accepté par les chrétiens. Mais ils ne sont plus d'accord lorsqu'il s'agit de savoir si cette donnée de la foi peut aussi être prouvée par la raison. La non-existence effective doit-elle nécessairement avoir précédé, pour chaque créature, son existence effective ? Est-il contradictoire à la nature de la créature en tant que telle, de toute créature, et donc globalement de la totalité des choses créées ⁹¹, d'avoir existé de toute éternité, au point que Dieu lui-même n'aurait pu les produire de toute éternité ⁹² ? Maintenant seulement Henri est arrivé à l'objet précis de sa double question 7-8, mais il l'a située en même temps dans un cadre plus large.

Certains catholiques pensent, dit-il, qu'il n'y a pas contradiction à admettre que le monde pourrait avoir existé de toute éternité (p. 263, 9-14). Si pour la créature le non-être a précédé en fait, cela est dû seulement, à leurs yeux, à une décision de la libre volonté de Dieu. Chercher la raison de cette décision, c'est « chercher la cause de quelque chose qui n'a pas de cause » ⁹³. Ils complètent leur argument en disant que l'essence de la créature en tant que telle n'inclut d'aucune façon qu'une non-existence effective ait précédé son existence. Car l'essence de toute créature en tant que telle n'implique aucune notion de durée temporelle. Si nous savons avec certitude que le monde a eu un commencement, nous le devons seulement à la foi.

Cet argument en deux étapes, proposé par « certains catholiques », rappelle assez bien un des principaux passages de S. Thomas ⁹⁴ concernant l'éternité du monde, où il résume son argumentation d'une manière succincte. Le fait, dit-il, que le monde a eu un commencement, ne saurait être prouvé, ni à partir de la créature, ni à partir du Créateur. Ce fait n'est donc affirmé qu'en se basant sur la foi. Henri invertit l'ordre de l'argument de Thomas et l'abrège, mais il

91. Henri emploie ici l'expression biblique « *creatura mundi* » : cf. e.a. *Rom.* 1, 20.

92. « *Secundo modo catholici ponunt creaturam habere non esse ante esse, ita quod in re ipsa, non solum in intellectu, non esse possit habere ante esse. Et secundum talem modum intelligendi naturam creaturae et productionem a Deo : non necessitate naturae, sed libera voluntate, est nostra quaestio : an creaturae repugnat fuisse ab aeterno, et Deus ideo non potuit eam produxisse ab aeterno ; an non* » (*Quodl.* I, q. 7-8 ; p. 263, 3-8).

93. AUGUSTINUS, *De diversis quaestionibus* 83, q. 28 (PL 40, 18).

94. C'était aussi l'opinion de BERNARD D'AUVERGNE dans sa réfutation de cette question : il la nomme *opinio fratris Thomae* (ms. *Paris Nat. lat.* 15849, f. 5^{va}).

semble bien résumer une seule argumentation : « Qui et cum hoc dicunt... » Voici les deux textes :

THOMAS D'AQUIN, *Summa theol.* I, q. 46, art. 2, sol.

Respondeo dicendum quod mundum non semper fuisse sola fide tenetur, et demonstrative probari non potest ... Et huius ratio est quia novitas mundi non potest demonstrationem recipere ex parte ipsius mundi. Demonstrationis enim principium est quod quid est. Unumquodque autem secundum rationem suae speciei abstrahit ab hic et nunc... Unde demonstrari non potest quod homo, aut caelum, aut lapis non semper fuit. Similiter etiam neque ex parte causae agentis, quae agit per voluntatem.

Voluntas enim Dei ratione investigari non potest⁹⁵, nisi circa ea quae absolute necesse est Deum velle. Talia autem non sunt quae circa creaturam voluit... Potest autem voluntas divina homini manifestari per revelationem, cui fides innititur. Unde mundum incepisse est credibile, non autem demonstrabile vel scibile...

HENRI DE GAND, *Quodl.* I, q. 7-8 (p. 263, 9-13).

Et dicunt aliqui quod non repugnat ei, sed tamen, quod creaturam ex tempore producit, hoc mere voluntatis Dei fuit, « cuius causa quaerenda non est », quia « hoc quaerere, esset causam quaerere eius, cuius non est causa », ut dicit Augustinus⁹⁶. Qui et cum hoc dicunt, quod sola fide tenetur creaturam non semper fuisse...

95. Cf. *supra*, p. 231.

96. D'autres contemporains de S. Thomas ont fait appel au même argument : cf. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 407, n. 117. Dans son *In tertium De anima*, traitant du problème de l'éternité possible de l'intelligence, Siger de Brabant déclare que la thèse d'Aristote concernant l'éternité du monde est « probable », mais n'est pas « nécessaire ». Car Dieu agit par volonté. Pour savoir si l'intelligence a été créée dans le temps ou de toute éternité, « oportet investigare formam voluntatis Primi ; sed quis est qui eam investigabit ? » (Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Siger... I*, 1931, pp. 165-166). Cf. aussi la *Physique* attribuée à Siger (éd. PH. DELHAYE (*Les Philosophes belges*, 15), Louvain 1941, p. 201. Dans le *De aeternitate mundi* de Boèce de Dacie on trouve un passage parallèle : « ... per nullam rationem humanam potest ostendi quod [motus] sit aeternus, quia qui hoc demonstraret, deberet demonstrare formam voluntatis divinae. Et quis eam investigabit ? » (éd. G. SASSÉ, 1964³, l. 507-511 ; cf. F. SASSÉ, *Boëthius van Dacië...*, p. 270). On pourrait même se demander si Boèce n'est pas plutôt visé ici. Si nous inclinons à y voir une réponse directe à S. Thomas, nous ne voulons pas trancher définitivement la question.

Il paraît bien qu'Henri vise ici la thèse bien connue de S. Thomas et s'efforce de la réfuter.

Mais avant de répondre à cet argument en deux parties, Henri semble viser autre chose. S'agit-il de l'« Ad primum » de S. Thomas dans la même question ? Thomas essaie d'y réfuter ceux qui pensent pouvoir prouver la non-éternité du monde par la raison, en amenant les exemples tirés du *De civitate Dei* de S. Augustin (X, 31) qu'Henri a employés⁹⁷ pour illustrer l'« opinion des philosophes ». Mais l'intention de Thomas est bien différente et elle ressort encore plus clairement de son *De aeternitate mundi* :

Augustinus... innuere videtur quod non sit ibi (c'est-à-dire dans une éternité possible du monde dans le passé) repugnantia intellectuum...⁹⁸

Henri répond (p. 263, 15-20) que de fait on ne saurait prouver que le monde n'est pas éternel, si l'on accepte d'avance la thèse de ces philosophes anciens concernant l'essence de la créature en tant que telle, c'est-à-dire si l'on refuse de reconnaître un non-être dans la créature, sauf un non-être mental dans notre façon de la comprendre. Ceci, dit-il, est le sens exact des « exemples des saints » donnés plus haut (p. 263, 17). Mais si, à l'encontre de ces philosophes, on attribue à la créature, comme le fait notre foi, un non-être effectif ayant précédé son être effectif, on peut prouver par la raison que le monde a commencé.

Henri répond maintenant à cet argument en deux parties, qui était de fait un seul argument : « Nec valet eorum ratio... » (p. 263, 21).

a) *On peut démontrer la non-éternité de la créature à partir de la créature elle-même.*

Henri aborde d'abord la seconde partie de l'exposé de Thomas et essaie de réfuter l'affirmation qu'à partir de la créature, on ne saurait prouver sa non-éternité (p. 263, 20-30). Il s'applique à prouver que la créature en tant que telle doit avoir eu un commencement dans le temps.

Henri allègue d'abord à l'appui de sa thèse quelques autorités (p. 264, 1-25) et essaie ensuite de donner la preuve considérée par Thomas comme impossible (p. 264, 26).

97. Cf. *supra*, pp. 224-225.

98. Cf. THOMAS DE AQUINO, *De aeternitate mundi contra murmurantes* (éd. Marietti 1954, n° 306).

99. *Id.*, *Summa theol.* I, q. 46, sol.

Le moment de la création succède à un état précédent.

Que l'essence d'une créature en tant que telle est dénuée de toute relation au lieu et au temps (*hic et nunc*), on peut l'admettre, mais seulement pour l'essence considérée dans son existence conceptuelle. Quand cette essence est réalisée dans une existence effective, elle n'est plus indépendante du *hic et nunc*¹⁰⁰ et on peut prouver que cette existence doit avoir été précédée par une non-existence effective.

Henri développe alors cette preuve (p. 264, 26-265, 28). Il se sent soutenu par certaines expressions de saint Ambroise et de saint Augustin. Avicenne lui-même apporte une confirmation à la thèse d'Henri à la fin du 5^e livre de sa *Métaphysique* et au début du 6^e : bien qu'il n'accepte pas les données de la foi catholique concernant le commencement du monde, il affirme que celui qui *admettrait* la non-existence effective comme antérieure à l'existence d'un être créé, devrait aussi admettre qu'il en serait ainsi en vertu de l'essence même de la créature¹⁰¹. C'est exactement cela, dit Henri, que nous voulons démontrer ici.

Pour comprendre le raisonnement qui suit, il faut se souvenir que, pour lui, l'existence et l'essence ne sont pas des « relations transcendentales » dans la créature, mais plutôt deux états successifs de la même essence : elle n'était pas et ensuite elle est réalisée dans une existence effective. L'essence d'une créature existe d'abord comme une possibilité, présente avec une existence purement mentale dans l'esprit de Dieu de toute éternité, même si elle n'est jamais réalisée dans une existence effective par une libre décision de la volonté de Dieu. Elle n'a qu'une existence mentale, rien de plus¹⁰². Mais cette existence mentale antérieure de l'essence finie est une existence mentale en Dieu, et ainsi, en un certain sens, une existence divine¹⁰³.

100. Cf. une distinction similaire, mais dans un autre cadre, dans L. DE RAEYMAEKER, *Philosophie de l'être (Bibliothèque philosophique de Louvain)*, 3^e éd., 1970, p. 300.

101. « ... quod creatura habens esse post non esse, quod non esse habet ex natura sua in re, non intellectu solo, *necessario* incipiat post non esse duratione, manifeste probat Avicenna... » (p. 264, 22-24). Il renvoie ici à la *Métaphysique* d'Avicenne VI, c. 1 (f. 91^{ra}-91^{vb}).

102. Cf. en ce point la critique de W. HOERES contre Paulus dans *Wesen und Dasein...*, p. 147.

103. « ... perfectiones illae quae in creaturis sunt limitatae et finitae secundum modum creaturarum, in Deo sunt illimitatae et infinitae secundum modum esse Dei » (*Summa*, a. 42, q. 2 ; II, f. 8r&). La conception d'Henri est bien dans la ligne générale du platonisme : cf. F. BRUNNER, *Über die thomistische Lehre vom Ursprung der Welt*, dans *Zeitschrift für philosophische Forschung* 16 (1962) pp. 254, 256-257.

Une essence qui existe d'une telle existence mentale est déjà un « possible objective », caractérisé par Henri de la manière suivante :

... quod est ex se possibile esse, sed ab alio causative necessario habet esse ¹⁰⁴.

Ce « possible objective », à savoir l'essence, qui était d'abord présente en Dieu d'une existence purement mentale, est ensuite réalisée dans une existence effective, « in re » ¹⁰⁵.

Henri donne maintenant son essai d'une preuve strictement rationnelle de la non-éternité du monde à partir de l'essence de la créature elle-même. Nous ne sommes pas complètement d'accord ici avec l'interprétation de M. Paulus, qui dit à propos du *Quodl.* I, q. 7-8 : « D'arguments proprement dits, et de portée démonstrative, nous avouons ne pas trouver trace dans l'exposé d'Henri, mais une série de redites où la thèse se trouve et se retrouve, à de multiples reprises, affirmée ou postulée » ¹⁰⁶.

Nous pensons avoir montré une certaine structure dans cette question, qui atteint son point culminant dans l'argument que nous allons exposer et qui est bien, aux yeux d'Henri, un « argument proprement dit » : « Et quod ita sit de necessitate, potest sic patere » (p. 264, 26).

Cet argument a-t-il une « portée démonstrative » ? C'est là une autre question ¹⁰⁷. Mais pour le juger d'une façon équitable, il faut d'abord essayer de le voir avec les yeux de son auteur. Pour Henri la création est une sorte de transformation, car il y avait vraiment

¹⁰⁴. *Quodl.* X, q. 7 ; cit. L. HÖDL, *Neue Begriffe...*, p. 61. Les perspectives intéressantes qu'une telle conception ouvre pour baser la temporalité radicale de la créature dans une philosophie essentialiste, sont bien évoquées par Hödl, *ibid.*, pp. 610-612, 614-615. Gómez Caffarena suit une autre voie et essaie de rapprocher le point de vue d'Henri de celui de Thomas : « En la creación — dice (Tomás) en su comentario (sur le *Liber de causis*) de los últimos años de su vida, — no se puede reducir la diversidad de los entes ultimamente a diversidad del principio de recepción..., sino a Dios, en quanto Este es conoedor de la diversidad, ya que obra por su ciencia ». Cf. J. GÓMEZ CAFFARENA, *Ser participado y ser subsistente en la metafísica de Enrique de Gante (Analecta Gregoriana, 93)*, Rome 1958, pp. 155-156.

¹⁰⁵. « ... creatura habens esse post non esse, quod non esse habet ex natura sua in re, non intellectu solo, necessario incipit post non esse duratione... » (p. 264, 22-24). Les conceptions d'Henri en cette matière peuvent être comparées avec celles d'Avicenne concernant les relations entre la science de Dieu et la volonté de Dieu : cf. A.-M. GOICHON, *La distinction...*, 287 sv.

¹⁰⁶. J. PAULUS, *Henri de Gand*, p. 299.

¹⁰⁷. L'argumentation d'Henri est assez proche du 6^e argument allégué par S. Bonaventure. Cf. sur ce dernier e.a. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 245, 461.

quelque chose avant la création : à savoir un autre état de la même essence, qui n'était pas complètement *rien*, mais qui existait déjà en Dieu. Toutefois, au point de vue de l'*esse existentiae*, la créature était néant. « Henri va si loin en ce sens qu'il n'hésite pas à introduire la création dans l'ensemble des transmutations, qui ont toutes pour effet un passage du non-être à l'être »¹⁰⁸.

Paulus se demande même et, selon nous, avec raison, s'il n'y a pas de relation entre l'attitude d'Henri et l'article 217 du décret du 7 mars 1277¹⁰⁹. Voici les deux textes :

HENRI DE GAND, *Quodl.* I,
q. 7-8 (p. 265, 12-13).

... actus creationis, etsi non sit
vera transmutatio, ut est illa
quae est naturalis, quia tamen est
de non esse in esse, modum muta-
tionis habet.

Décret de TEMPIER 1277,
art. 217.

Quod creatio non debet dici muta-
tio ad esse. — Error, si intelli-
gatur de omni modo mutationis.

Nous devons condamner l'échantillon de mauvais concordisme avec S. Thomas, que Zuccolius propose dans son commentaire des *Quodlibets*. Il fait allusion, comme nous, au passage classique de S. Thomas dans la *Somme théologique* I, q. 46, a. 2, mais ne semble pas avoir remarqué qu'Henri essaie de réfuter ici point par point S. Thomas. Selon Zuccolius, l'attitude d'Henri ne serait pas du tout en contradiction avec celle de Thomas, car son argumentation s'adresse seulement aux catholiques, c'est-à-dire qu'elle présuppose la foi : « ... apparet strictiorem esse hanc quaestionem, quam sit ea D. Thomae, quippe haec sit tantum ad catholicos »¹¹⁰. À l'encontre de

108. J. PAULUS, *Henri de Gand*, p. 299.

109. Cf. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...* II, p. 555. prop. 217 ; J. PAULUS, *Les disputes d'Henri de Gand et de Gilles de Rome sur la distinction de l'essence et de l'existence*, dans *Arch. d'Hist. doctr. et litt. du M.A.* 15-17 (1940-42) p. 347 ; J. GÓMEZ CAFFARENA, *Ser participado...*, p. 129.

110. « Notandum autem pro eo, quod dicere videtur contra D. Thomam de demonstratione, quod scilicet nequaquam aliquid astruit contra D. Thomam, siquando D. Thomas loquitur simpliciter et absolute, Henricus vero ex suppositione : supponit namque primo mundum esse creaturam, ideoque creaturam... a Deo libere agente, non autem de necessitate naturae. Unde si dicit D. Thomas mundum incepisse esse credibile, non autem demonstrabile, intelligit simpliciter et absolute ; si contra autem Henricus, intelligit cum illa suppositione, quae facta est » (M. HENRICI *Goethals* A GANDAVO *Doctoris Solemnis, Socii Sorbonici, Ordinis Servorum B.M.V. et Archidiaconi Tornacensis, Aurea Quodlibeta, hac postrema editione commentariis doctissimis illustrata* M. VITALIS ZUCCOLII *Pata-vini Ordinis Camaldulensis, Theologi Clarissimi...*, Venetiis 1612, f. 9^v-10^r). Zuccolius réduit donc la doctrine d'Henri à celle qu'Henri attribue à Avicenne (cf. *supra*, p. 234). Cependant nous pensons qu'Henri veut prouver strictement l'impossibilité d'une créature éternelle.

Zuccolius, nous considérons l'argument d'Henri comme un essai de preuve strictement rationnelle, qui ne présuppose pas la foi.

Si l'on parle d'existence effective, affirme Henri, la créature est d'elle-même dépourvue d'existence. Car son existence effective n'est d'aucune façon incluse dans son essence, ni formellement, ni comme son effet nécessaire. Il ne suffit pas de dire que Dieu a donné l'existence à une créature. Il faut dire qu'il lui donne l'existence en la faisant passer de son état de non-existence effective à celui d'existence effective. Sinon on tombe dans une conception dont on a déjà montré plus haut l'absurdité¹¹¹ : la créature procéderait nécessairement du Créateur, comme le Fils procède du Père, mais, à l'encontre du Fils de Dieu, elle serait réalisée dans une substance distincte.

Or ce passage est une transformation ; et, comme le dit Avicenne au 6^e livre de sa *Métaphysique*¹¹², cette transformation ne suppose pas un principe matériel préexistant, comme c'est le cas dans la génération naturelle, mais elle se fait à partir de rien puisque, en fait d'existence effective, la créature n'est absolument rien. Le terme « transformation » est donc employé ici d'une façon métaphorique.

Toute transformation métaphysique est un événement qui s'achève en un instant indivisible (p. 265, 20-22). Sur ce point Henri est d'accord avec S. Thomas, mais il ne l'est plus dans la conclusion que Thomas en tire :

... si actio sit instantanea, et non successiva, non est necessarium faciens esse prius duratione, sicut patet in illuminatione¹¹³.

Thomas en appelle en ce passage à la comparaison avec le soleil et sa lumière, qu'il développe dans le *De aeternitate mundi*¹¹⁴.

111. Cf. *supra*, p. 228. Nous avons déjà fait remarquer que, malgré l'impression donnée par la manière de parler d'Henri, il s'agit bien d'un argument philosophique, encore qu'on puisse en discuter la valeur.

112. « Propter quod dicit Avicenna VI^o Metaphysicae : ' Invenimus quiddam esse, quod est ex causa semper sine materia, et quiddam, quod est ex aliquo mediante. Convenit autem ut omne quod non est ex materia praeiacente, vocemus non generatum, sed creatum ' » (l. 287-291). Henri cite ici la *Métaphysique* d'AVICENNE VI, c. 2 (D, f. 92rb).

113. THOMAS DE AQUINO, *Summa theol.* I, q. 46, a. 2, ad 1^{um} ; cf. *De aeternitate mundi* (éd. Marietti, 1954, n° 299).

114. « Nulla causa producens effectum suum subito, necessario praecedit effectum suum duratione... Primum patet per inductionem in omnibus mutationibus subitis, sicut est illuminatio et huiusmodi » (*De aeternitate mundi* ; éd. Marietti, 1954, n° 299).

Le moment de la création précède un état qui suit ¹¹⁵.

Pour Henri l'instant de la création ne doit pas seulement être radicalement distingué d'un état qui précède, mais aussi d'un état qui suit : la conservation du monde dans l'être par Dieu ¹¹⁶.

— *Première argumentation.*

Renvoyer cette transformation du non-être en être dans un passé éternel, c'est dire que la créature n'a jamais *reçu* l'être et, du coup, elle n'existerait tout simplement pas (p. 265, 22-28). Puis l'auteur attaque une opinion que nous n'avons pas pu retrouver chez Thomas :

Unde patet, quod valde insipienter dicunt aliqui, quod eadem actione Deus creat et conservat, sicut sol eadem actione creat et conservat lumen in medio (p. 265, 29-31).

Visait-il un autre auteur, ou développe-t-il simplement l'exemple de S. Thomas concernant le soleil, qui rayonnerait de toute éternité, c'est-à-dire, selon Henri, n'aurait *jamais* commencé de rayonner (p. 265, 29-266,7) ?

— *Deuxième argumentation* (p. 266, 8-267, 12).

Dans cette hypothèse, dit-il, la créature serait dans une perpétuelle genèse, mais n'arriverait jamais à devenir un être subsistant. Un agent, individu d'une espèce déterminée, produit par génération naturelle un nouvel être substantiel, membre de la même espèce, et disparaît ensuite. L'agent universel au contraire, comme le corps céleste (p. ex. le soleil) et le moteur qui le meut, a une opération continuelle. Mais l'opération de la Cause créatrice ne peut pas simplement être comparée à celle du soleil. Elle réunit en elle-même l'efficacité des deux agents : Dieu produit l'être substantiel, comme l'agent qui est membre d'une espèce déterminée ; il ne le produit pas par génération naturelle, mais à partir de rien ; *ensuite* il le conserve dans l'existence, comme l'agent universel, qui a une opération continuelle.

115. Ce passage est interprété par Zuccolius comme un « corrolarium » concernant la conservation du monde. Nous pensons au contraire qu'il continue l'argumentation : cf. M. HENRICI *Goethals a GANDAVO... Quodlibeta... commentariis doctissimis illustrata...* M. VITALIS ZUCCOLII..., 1613, f. 101.

116. Henri n'évoque pas, dans cette question 7-8, le dogme de la fin du monde et la problématique philosophique qu'il suscite, si ce n'est pour mentionner que l'« opinion des philosophes » contient non seulement des erreurs concernant le commencement du monde, mais aussi « circa mundi incorruptibilitatem » (p. 270, 23-24).

Henri apporte, à l'appui de cette seconde partie de sa réponse, quelques textes de S. Ambroise et de S. Augustin.

Il conclut alors son essai de preuve en ces termes :

Et sic absolute dicendum, quod quia creatura, eo quod creatura est, voluntarie a Deo de nihilo facta est, *non potest esse ab aeterno, contradictione repugnante* : quia eo quod ponitur sine initio, ponitur habere esse sibi non acquisitum ab alio de non esse, et per hoc quod est creatura, ponitur sibi a Deo esse *acquisitum* de non esse (p. 267, 13-17).

b) *On peut aussi prouver la non-éternité du monde à partir de Dieu, car la volonté de Dieu n'est pas inconnaissable en ce domaine* (p. 267, 18-272,3).

Ayant démontré ¹¹⁷ que chaque créature *doit* nécessairement avoir eu un commencement, Henri ne voit plus de problème du côté de la volonté divine (cf. p. 267, 20). Cependant il tient à réfuter plus directement la première partie de l'argument de S. Thomas, qui se basait sur le mystère de la volonté divine, dont les décisions sont impénétrables. Il la présente sous la forme d'une objection (p. 267, 18-27) : le monde n'est *de fait* pas éternel, mais il *pourrait* l'être, si Dieu l'avait décidé. Tous les chrétiens entendent la doctrine de la prédestination en ce sens que ce qui est prédestiné par Dieu à recevoir un jour l'existence, pourrait tout aussi bien être prédestiné par Dieu à ne *pas* la recevoir. En appliquant cette doctrine de la prédestination à la totalité des choses créées, on pourrait dire que, bien que de fait Dieu ait créé le monde après sa non-existence, il aurait tout aussi bien pu le créer de toute éternité, s'il l'avait voulu.

Réfutation de la thèse implicite sous-entendue dans l'objection.

Cette objection est basée sur la thèse implicite que les deux possibilités mentionnées ne s'excluent pas, mais sont possibles *en même temps* (p. 267, 28-271, 8). Pour Henri elles s'excluent et il va tâcher de le prouver.

Selon Aristote ¹¹⁸, tout ce qui existe, existe nécessairement durant tout le temps qu'il existe : pendant ce temps, il n'y a pas de possibilité que cela n'existe pas, ni de la part de la chose existante elle-même, ni de la part d'une cause productrice : cette dernière, en effet, devrait disposer pour cela du pouvoir de réaliser en même temps deux états qui s'excluent mutuellement.

117. Cf. *supra*, p. 233.

118. Henri semble citer ici des passages d'Aristote, mais nous n'avons pu les trouver littéralement dans ses œuvres. Cf. *De caelo* I (A, 282a, 13, 283b 10).

De même, ce qui a existé existait nécessairement pendant le temps où cela a existé, et ce qui existera, existera nécessairement pendant le temps où cela existera.

Dès lors la puissance à ne pas exister devait *précéder* l'acte d'existence et pouvait l'empêcher. Car ce qui existe maintenant n'existe pas avec une absolue nécessité, mais aurait pu être empêché d'exister. La puissance d'exister ou de ne pas exister doit *précéder* l'acte d'exister, sinon l'acte et la puissance coïncideraient.

Or, pour quelque chose qui existerait de toute éternité, cette puissance ne pourrait jamais précéder, ce qui équivaut à dire que cette chose n'aurait jamais pu ne pas exister et que Dieu devait la créer de toute éternité. Cette dernière assertion est en contradiction avec la foi et a déjà été réfutée plus haut ¹¹⁹.

Nos adversaires chrétiens, dit Henri, se garderont bien de nous suivre dans les déductions faites ici. Mais les « philosophes » le feront, car leur vision de la créature et de la création coïncide en fait pleinement avec la conclusion à laquelle nous sommes parvenus : ils veulent exclure de la créature toute possibilité de non-être (p. 269, 9-270, 15) ¹²⁰. Henri passe ici à un examen détaillé de certains textes d'Aristote ¹²¹ commentés par Averroès. Cet examen confirme son interprétation de l'« opinion des philosophes » ¹²². En premier lieu, dit-il, la base

119. « Sed si aliquid semper habuerit esse, et ab aeterno, numquam erat potentia praecedens, per quam actus essendi eius posset impediri pro aliquo instanti in ante assumendo, nec rei existentis nec alicuius causae efficientis. Absolute ergo necessarium est illud semper fuisse » (*Quodl.* I, q. 7-8, p. 268, 21-25).

120. On retrouve la même accusation du nécessitarisme des philosophes anciens, qui les amenait à nier la dépendance existentielle de la créature vis-à-vis de la Cause créatrice, et à d'autres erreurs, chez BONAVENTURE, *De donis Spiritus sancti*, coll. 8, n° 15, 16 (V, 497). Nous citerons ce texte plus bas, p. 98, n. 180.

121. *De caelo* I, et *Métaphysique* VIII-IX. F. A. PREZIOSO, *De Aristotelis creationismo...*, pp. 51-57, 63-64, situe ces textes dans l'ensemble de la pensée d'Aristote concernant l'éternité du monde.

122. L'insistance avec laquelle Henri enfonce, à nos yeux, une porte ouverte, peut nous surprendre. Ne serait-ce pas une réplique à S. Thomas dans sa *Somme théologique* I, q. 46, a. 1, sol. ? Selon lui, les textes du *De caelo* cités par Henri n'ont pas à vrai dire l'intention de prouver l'éternité du monde, mais visent seulement à réprouver des opinions erronées de certains philosophes comme Anaxagore, Empédocle et Platon. Bonaventure, lui aussi, semble avoir hésité, vers 1250, à attribuer à Aristote la thèse de l'éternité du monde : « *Quidam ... moderni dicunt Philosophum nequaquam illud sensisse nec intendissee probare quod mundus omnino non coeperit, sed quod non coeperit naturali motu. Quod horum magis verum sit, ego nescio. Hoc unum scio, quod si posuit mundum non incepisse secundum naturam, verum posuit, et rationes eius sumptae a motu et tempore sunt efficaces. Si autem hoc sensit, quod nullo modo coeperit, manifeste erravit* » (BONAVENTURA, *II Sent.*, dist. 1, p. 1, a. 1, q. 2, resp. ; cf.

de toute leur argumentation doit être rejetée et il faut poser *que d'elle-même, c'est-à-dire de par son essence de créature, chaque créature n'a aucune existence effective*¹²³. C'est la seule voie pour échapper à tout ce qu'ils déduisent de ce point de départ concernant l'éternité du monde et sa permanence nécessaire dans l'être¹²⁴.

Réponse à l'objection elle-même.

L'auteur répond maintenant à l'objection qui se basait sur la doctrine de la prédestination. Celle-ci est éternelle en Dieu, mais dans

aussi F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 226). A un moment donné on a même l'impression qu'il partage le point de vue de S. Thomas : *De aeternitate mundi excusari posset (Aristoteles), quod intellexit hoc ut philosophus, loquens ut naturalis, scilicet quod per naturam non potuit incipere*. (Cf. aussi coll. 7, n° 6 ; HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 147, n. 61). Il y a sûrement une évolution dans la pensée de Bonaventure. Au printemps de 1267 il prêchait dans les *Collationes de decem praeceptis* ce qui suit : « *Audivi, cum fui scholaris, de Aristotele quod posuit mundum aeternum. Et cum audivi rationes et argumenta, quae fiebant ad hoc, inceptit concuti cor meum et inceptit cogitare : quomodo potest hoc esse ? Sed haec modo sunt ita manifesta, ut nullus de hoc possit dubitare* » (*Collationes de decem praeceptis*, coll. 2, n° 28 ; V, p. 515). Mais en était-il alors pleinement convaincu ? En 1273, dans les *Collationes in Hexaemeron* il dit ce qui suit : « *Numquam invenies quod ipse (Aristoteles) dicat quod mundus habuit principium vel initium ; immo redarguit Platonem, qui solus videatur posuisse tempus incepisse* » (coll. 8, n° 4 ; V, p. 361) ; « *Ex quibus sequitur... caecitas... de aeternitate mundi, ut videtur dicere Aristoteles secundum omnes doctores graecos...* » Mais tout ceci est-ce une certitude absolue ? Prezioso ne le pense pas : cf. F. A. PREZIOSO, *De Aristotelis creationismo...*, p. 70. On peut consulter concernant l'ensemble de l'interprétation d'Aristote par Bonaventure : *ibid.*, pp. 67-70, et concernant l'évolution dans l'attitude de Bonaventure en face de l'aristotélisme, F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 238-241.

123. Dans cette accentuation du « non-être » dans l'être de la créature n'y a-t-il pas quelque chose du « Sein-zum-Tode » de Heidegger ? « *Die Sorge selbst ist in ihrem Wesen durch und durch von Nichtigkeit durchsetzt. Die Sorge — das Sein des Daseins — besagt demnach als geworfener Entwurf : dans (nichtiges) Grundsein einer Nichtigkeit* » (M. HEIDEGGER, *Sein und Zeit*, Halle a.d.S., 1931³, p. 285) ; cf. concernant cette vision de Heidegger, A. DE WAELHENS, *La philosophie de Martin Heidegger*, Louvain, 1942, p. 163 ; L. DE RAEYMAEKER, *Philosophie de l'être*, 1970³, p. 250, n. 4.

124. « *Nos igitur qui ipsa veritate fidei coacti sumus tenere quod creaturae mundi esse est acquisitum a Deo ex tempore, et quod de se et de natura sua nulla creatura habeat esse, sed a solo Deo, et hoc acquisitum, quia de sua natura habet non esse ut ostendit prima demonstratio, primo debemus destruere primum fundamentum philosophorum, dicendo quod omnis creatura, in quantum huiusmodi, ex natura sua simpliciter habet quod non sit etiam in re, nisi habeat esse ex alio. Si enim diceremus quod de natura sua est quod sit, necesse habebimus concedere omnia alia inducta ex hoc ab eis circa mundi aeternitatem et incorruptibilitatem* » (*Quodl.* I, q. 7-8, p. 270, 16-25).

la créature elle s'adapte à la manière d'être de la créature, c'est-à-dire à l'« avant » et l'« après » qui sont dans la créature. Affirmer que la créature pourrait être prédestinée à exister éternellement, équivaldrait à introduire l'éternité dans la créature. Or ceci est impossible, car si la créature existait éternellement, il ne lui serait plus possible de ne pas exister, comme on l'a prouvé plus haut. Aristote lui-même dit clairement : « Dans les choses éternelles, qui ont toujours existé, le fait d'exister et la puissance d'exister ne sont pas distingués »¹²⁵.

Réponse aux arguments amenés contre la thèse d'Henri (p. 272, 5-13).

Le premier argument¹²⁶ présuppose qu'il n'y a pas de contradiction à affirmer qu'une créature existe de toute éternité. Mais cette contradiction, dit-il, résulte de toute l'argumentation développée dans cette question.

Le second argument¹²⁷ affirmait que Dieu a produit la créature dans l'éternité. Mais cela est faux, dit notre auteur. Dieu a créé la créature *hors de l'éternité*, mais dans une durée qui a commencé durant l'éternité. Henri cite ici Augustin : « Dieu a existé éternellement avant la créature, mais à aucun moment du cours du temps il n'a existé sans elle. Il a précédé la créature, non pas par une espèce de durée qui précéderait la durée de la créature, mais par la stabilité même de son éternité »¹²⁸.

III

Henri de Gand et la controverse concernant l'éternité du monde

A. LES CONTEMPORAINS VISÉS PAR HENRI

1. Gilles de Rome.

D'après Hocedez¹²⁹, Gilles de Rome aurait été, dans cette double question, un adversaire important, peut-être même un opposant directement visé par Henri, même dans la rédaction de la dispute. Mais Gilles aurait défendu, dans la question de l'éternité du monde,

125. ARISTOTELES, *De caelo* I, c. 12 (A, c. 12 ; cf. 281b 32-33).

126. Cf. p. 259, 1-3 et *supra*, p. 221.

127. Cf. p. 259, 4-7 et *supra*, p. 221.

128. AUGUSTINUS, *De civitate Dei* XII, c. 15, n° 3 (PL 41, 365).

129. Cf. E. HOCEDÉZ, *La condamnation de Gilles de Rome*, dans *Rech. Théol. anc. et méd.* 4 (1932) p. 42.

la thèse de S. Thomas. Hocedez se base ici sur une des notes marginales du ms. *Vat. lat. 853*, qui contient les *Quodlibets* d'Henri. Ce manuscrit est particulièrement précieux par les notes marginales d'un contemporain, sur lesquelles Pelzer a attiré l'attention¹³⁰. Une de ces notes (f. 3^r en bas), qui a trait au *Quodl.* I, q. 7-8 (p. 264, 1-3), dit ce qui suit :

Huiusmodi opinio iuvatur per determinationem magistrorum determinantium articulos 17^{um} et ultimum secundo datos oppositos primo libro sententiarum fratris E<gidii Romani> (?).

Des 219 articles condamnés le 7 mars, ni le 17^e, ni le dernier ne contient une allusion à l'éternité du monde¹³¹. Hocedez en conclut qu'une liste spéciale a été dressée contre le premier livre du *Commentaire sur les Sentences* de Gilles de Rome¹³².

Que signifie l'expression « secundo datos » ? De la lettre citée plus haut d'Honorius IV, Hocedez conclut que deux sessions des maîtres de la faculté théologique de Paris furent convoquées pour régler le cas de Gilles de Rome. L'une d'elles fut tenue sous l'évêque Tempier et conduisit à la suspension de Gilles, laquelle suivit probablement de près le décret du 7 mars 1277 ; le *terminus ad quem* pour cette première session est le 3 septembre 1279, date de la mort de Tempier. Une deuxième séance, tenue sous son successeur, Ranulphe d'Hombyères, fixa surtout les termes de la rétractation de Gilles, suivant les règles données dans la lettre papale :

Procedens de eorum consilio in praedictis, dicto fratre coram omnibus revocante quae de dictis contra ipsum una cum maiori parte magistrorum eorundem iudicaveris revocanda et specialiter quae dictus praedecessor tuus mandavit... revocari¹³³.

Hocedez conclut que deux des thèses mises à charge de Gilles dans cette seconde session (« secundo datos »)¹³⁴ se rapportaient à la thèse thomiste selon laquelle il n'y a pas moyen de démontrer la non-éternité du monde.

130. Cf. A. PEIZER, *Codices Vaticani latini* II-1, n° 853, p. 226.

131. Ceci vaut aussi bien suivant la numérotation du *Rotulus* d'Étienne Tempier que suivant la numérotation de la *Collectio errorum in Anglia et Parisiis damnatorum*.

132. Celle-ci aurait été rédigée ou bien sous forme d'une liste d'affirmations tirées de ce livre, qui semblaient mériter une condamnation, ou sous forme de thèses orthodoxes dirigées contre l'enseignement du bachelier suspect. Les deux suppositions s'accordent avec le texte de la note marginale, mais Hocedez considère la première comme plus conforme à la pratique médiévale.

133. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium*... I, n° 522, p. 633.

134. Cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation*..., p. 44.

La note marginale mentionne le premier livre du *Commentaire sur les Sentences* de Gilles. Mais dans le 2^e livre de son *Commentaire sur les Sentences*, dist. I, p. I, q. 4, a. 2¹³⁵, Hocedez trouve aussi un aveu de Gilles, qui confirme la même note marginale. Gilles y reconnaît avoir donné l'impression d'adopter une telle attitude en matière d'éternité du monde. Dans ce long exposé il adopte une position très prudente. Il insiste avant tout sur une distinction : ce n'est pas la même chose d'affirmer que le monde peut exister de toute éternité¹³⁶ et de dire simplement qu'on ne peut prouver le contraire. Cette seconde position est plus faible que la première. Elle devient encore plus modeste, si l'on dit que les arguments *amenés jusqu'à présent* pour établir cette impossibilité ne sont pas concluants. C'est cette dernière position, très modeste, qu'il adopte : « Je ne dis pas que le monde a pu être éternel, ni qu'on ne peut prouver l'impossibilité de cette éternité, mais seulement qu'on ne semble pas l'avoir prouvée d'une façon rigoureuse jusqu'à présent ». Sa conclusion va dans le même sens et nous intéresse surtout par son aveu concernant son enseignement antérieur :

Concludamus ergo et dicamus quod rationes factae ... videntur nobis solubiles et non esse demonstrationes ; tamen, ut supra tangimus, quia multa sunt vera quae demonstrari non possunt, et multa sunt demonstrabilia ad quae non sunt inventae demonstrationes, ideo non tenemus quod mundus potuerit esse ab aeterno, nec quod non possit demonstrari, sed quod rationes ad hoc factae non videntur nobis esse demonstrationes. Si ergo in hac quaestione aliquando visi sumus dicere quod mundus potuit esse ab aeterno, non tamquam asserentes diximus sed gratia disputationis hoc assumebamus, ut possemus ostendere rationes contra hoc factas non concludere. Certum est tamen quod Deus potuit facere mundum ab aeterno¹³⁷, quia ab aeterno potentiam habuit et non accepit eam in tempore.

Hocedez conclut de ces deux arguments que Gilles aurait donné l'impression d'enseigner la possibilité de l'éternité du monde et aurait été condamné pour cela.

Mais alors une autre question se pose : sous quelle double forme Gilles avait-il enseigné cette possibilité dans le premier livre de son *Commentaire sur les Sentences*, puisque la note marginale mentionne deux thèses ?

135. AEGIDIUS ROMANUS, *Secundus Sententiarum...*, éd. Venetiis 1521, f. 70.

136. Hocedez pense, qu'il y a une faute dans le texte, et qu'il faut lire : « potuit esse ab aeterno ». Dans ma traduction j'adopte cette dernière version.

137. C'est-à-dire, selon Hocedez, s'appuyant sur d'autres passages de Gilles : *de sa part* il n'y a pas impossibilité ; s'il y a impossibilité, c'est du côté de la créature.

Hocedez pense qu'une des deux pourrait être formulée approximativement de la façon suivante : « *Quod mundus potuit esse ab aeterno* ». Il se base ici sur une déclaration de Godefroid de Fontaines dans son *Quodlibet* II (1286) : cette possibilité pourrait être tenue « comme probable, mais non pas comme démontrée »¹³⁸. Gilles aurait donné l'impression de défendre cette même opinion comme certaine. Ajoutons que l'aveu mentionné plus haut va dans le même sens.

Quelle était la seconde forme ? Suivant la même note marginale du ms. *Vat. lat. 853*, cette seconde « erreur » devrait aussi être contenue dans le premier livre du *Commentaire sur les Sentences* de Gilles. Mais ceci, dit Hocedez, ne doit peut-être pas être pris au pied de la lettre. Gilles aborde en différents passages du premier livre de son *Commentaire* cette possibilité d'une création *ab aeterno*, et bien qu'on ait l'impression qu'il l'admet, il ne le dit nulle part catégoriquement.

Ainsi, dans la dist. 19, p. 1, q. 2, a. 1 Gilles répond de la manière suivante à l'objection que l'éternité diffère des autres formes de durée par le fait qu'elle n'a ni commencement ni fin, tandis que l'éternité imparfaite (*l'aevum*) a un commencement, mais pas de fin :

Illa differentia non est sufficiens. Si tamen eam sustinere volumus, saltem secundum intellectum, ideo omnia habent initium et finem, excepto Deo... Et est ratio quia, cum nulla creatura sit suum esse, quaelibet potest intelligi non esse et incipere esse, solus autem Deus qui est ipsum esse et a quo existit omne esse, non potest intelligi non esse...¹³⁹

Ceci nous rappelle la conception qu'Henri reprochait à la fraction plus modérée des « philosophes », qui défendait l'éternité du monde :

Habere enim de se non esse contingit dupliciter. Uno modo apud intellectum tantum, ut essentia creaturae prius intelligatur in non esse quam in esse. Primo modo philosophi quidam ponebant... (p. 262, 20-24).

Ce passage de Gilles de Rome pourrait même être mis en relation avec la 99^e thèse condamnée par le décret du 7 mars 1277 :

Quod mundus licet sit factus de nihilo, non tamen est factus de novo, et quamvis de non esse exierit in esse, tamen non esse non praecessit esse duratione, sed natura tantum¹⁴⁰.

138. GODEFRIDUS DE FONTIBUS, *Quodlibet* II, q. 3 (éd. M. DE WULF-A. PELZER, 1904, p. 80).

139. AEGIDIUS ROMANUS, *Primus Sententiarum...*, éd. Venetiis 1521, f. 106r.

140. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...*, t. I, 1889, p. 549, art. 99.

Hocedez trouvait dans le premier livre du *Commentaire sur les Sentences* de Gilles un autre passage qui nous intéresse. En réponse à la question « *utrum aliquid diceretur de Deo ex tempore, si mundus fuisset ab aeterno* », Gilles donne un exposé long et nuancé, qui finit par une réponse affirmative¹⁴¹.

Ajoutons que le texte original du premier livre du *Commentaire sur les Sentences* de Gilles n'est peut-être pas à notre disposition, de sorte que les expressions modérées et prudentes qui se lisent maintenant dans ce commentaire, peuvent être des retouches. L'édition vénitienne de 1521 ne contiendrait-elle pas un texte révisé ? Après une condamnation aussi dure, cela ne devrait pas nous surprendre et les recherches récentes semblent bien aller dans cette direction. Ainsi le P. Zavalloni affirme : « ... ce commentaire, tel qu'il existe aujourd'hui, a été rédigé longtemps après ; il ne peut donc pas révéler l'évolution des idées de l'auteur avant 1280 »¹⁴².

Hocedez est critiqué par San Cristóbal-Sebastián parce qu'il identifie le « *frater E* » de la note marginale avec Gilles de Rome. Mais San Cristóbal-Sebastián attaque plus directement cette identification en relation avec une autre note marginale, traitée par Hocedez dans le même article. Cette note marginale se lit au f. 8^r du même ms. *Vat. lat. 853* et se réfère à *Quodl.* I, q. 17¹⁴³. San Cristóbal-Sebastián propose l'identification du « *frater E* » avec Gilles de Lessines¹⁴⁴. En effet, dit-il, la théorie mentionnée dans cette note marginale se retrouve dans le *Commentaire sur l'Éthique* du ms. *Vat. lat. 382*, pièce anonyme, qui doit être attribuée selon lui à Gilles de Lessines. Il fait encore appel à une troisième note marginale, au f. 56^v, qui mentionne explicitement Gilles de Lessines dans son traité *De unitate formae* :

Haec est ratio fratris E de less' in tractatu suo de unitate formae in quolibet uno (!), et est art. 101¹⁴⁵.

Il conclut de tout cela que la note marginale de la q. 17 vise également Gilles de Lessines, et non pas, comme le pense Hocedez, Gilles de Rome.

141. AEGIDIUS ROMANUS, *Primus Sententiarum...*, dist. 3, q. 2 (éd. Venetiis, 1521, f. 156^r).

142. Cf. R. ZAVALLONI, *Richard de Mediavilla et la controverse sur la pluralité des formes. Textes inédits et étude critique (Philosophes médiévaux, 2)*, Louvain 1951, p. 224 ; Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil de Gilles de Rome...*, p. 20.

143. Cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, pp. 47-51.

144. Cf. A. SAN CRISTÓBAL-SEBASTIÁN, *Controversias acerca de la voluntad desde 1270 a 1300. Estudio histórico-doctrinal*, Madrid 1958, p. 76.

145. Cit. *ibid.*

Cette critique de San Cristóbal-Sebastián ne nous concerne pas directement, mais son argumentation n'arrive pas à nous convaincre tout à fait, même pour la note marginale de la q. 17. Car cette note n'indique pas l'ouvrage dans lequel « frater E » a défendu cette thèse, tandis que celle de la q. 7-8¹⁴⁶ indique l'ouvrage visé et des traces de la thèse mentionnée se retrouvent en effet dans l'ouvrage correspondant de Gilles de Rome. Le fait que les notes marginales renvoient régulièrement à un « fr. E » et aussi de temps en temps à un « fr. E de less' », ne signifie pas nécessairement, que « E » et « E de less' » sont la même personne. Peut-être pour Gilles de Rome une indication plus succincte pouvait-elle suffire. Nous sommes donc sceptiques quant à cette identification de « fr. E » avec Gilles de Lessines et nous ne sommes pas seuls. Ainsi le P. Bataillon dit en commentant l'ouvrage de San Cristóbal-Sebastián : « ... bien des aspects de ses conclusions sont en réalité très fragiles. Il en est notamment ainsi dans son essai d'attribuer le *Commentaire « averroïste » sur l'Éthique de Vat. lat. 2173* (et autres mss) à Gilles de Lessines. »¹⁴⁷

Non seulement pour l'identification du « fr. E » des notes marginales avec Gilles de Rome, mais aussi lorsqu'il suppose que Gilles de Rome aurait été un opposant lors la première dispute quodlibétique d'Henri (donc probablement aussi à propos de l'éternité du monde), Hocedez dispose d'arguments convergents qui portent sur différents passages du *Quodlibet I*¹⁴⁸ et même sur l'ensemble des œuvres d'Henri et de Gilles de Rome¹⁴⁹.

Peut-être est-il utile de résumer brièvement la doctrine de Gilles concernant l'éternité du monde, telle qu'elle se trouve en rédaction révisée dans l'édition imprimée de ses ouvrages¹⁵⁰. Il présente une série d'arguments d'Aristote et d'Averroès en faveur de l'éternité du monde et en donne une critique assez serrée. Néanmoins, comme Thomas, il ne voit pas la possibilité de démontrer l'origine temporelle du monde et d'exclure ainsi la possibilité d'une créature éternelle. Mais il s'agit, bien entendu, de l'attitude de Gilles dans la

146. Cf. *supra*, p. 243.

147. L.-J. BATAILLON, dans *Revue des Sciences philos. et théol.* 44 (1960) p. 163.

148. Ces arguments convergents se trouvent surtout dans son article : *Le premier Quodlibet d'Henri de Gand (1276)*, pp. 92-117.

149. Cet ensemble est traité en ordre chronologique par E. HOCEDEZ, *Gilles de Rome et Henri de Gand sur la distinction réelle (1276-1287)*, dans *Gregorianum* 8 (1927) pp. 358-385; J. PAULUS, *Les disputes...*, 1942. Avant cet ensemble d'ouvrages, il faut placer, si l'hypothèse de Siemiatkowska est exacte, la dispute publiée par elle et mentionnée plus haut à la p. 226 (cf. Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil...*, p. 48).

150. Cf. Z. HAYES, *The general doctrine of creation in the thirteenth century, with special emphasis on Matthew of Aquasparta*, Paderborn 1964, pp. 116-117.

rédaction de ses ouvrages postérieure à son retour à Paris. Comme il a été dit plus haut, on peut supposer que ses expressions étaient moins modérées avant sa condamnation ¹⁵¹.

2. Thomas d'Aquin.

Selon Hocedez, si l'opposant immédiat d'Henri était probablement Gilles de Rome, celui-ci défendait surtout les conceptions de S. Thomas ¹⁵². Il base cette double opinion sur des témoignages extérieurs au texte de la question d'Henri et sur le fait que les conceptions des adversaires visés se retrouvent en différents passages des ouvrages de Gilles.

L'argumentation d'Hocedez est un peu ambiguë du fait qu'il renvoie en même temps à deux auteurs. Mais si l'on se rappelle qu'Henri et Gilles ont été en discussion durant plusieurs années et que les premiers ouvrages de Gilles nous sont parvenus dans un texte révisé, l'hypothèse d'Hocedez semble acceptable. Nous avons relevé dans *Quodl.* I, q. 7-8 des passages qui paraissent plutôt se référer à Gilles de Rome ; d'autres thèses et arguments se réfèrent directement à S. Thomas, comme Hocedez l'a montré pour la question 9 ¹⁵³. Il est important de constater que l'argument principal des « adversaires chrétiens » correspond, au moins pour son contenu, avec l'argument principal de Thomas dans la *Somme théologique* I, q. 46, a. 2, sol. ¹⁵⁴

La thèse bien connue de Thomas concernant l'éternité du monde peut donc être considérée avec grande probabilité comme visée ici directement et indirectement ¹⁵⁵. L'attitude d'Henri en face de Thomas dans son *Quodl.* I, q. 7-8 peut être résumée ainsi : « Thomas réplique à Bonaventure, et Henri réplique à Thomas ».

3. Boèce de Dacie.

Si la datation de Sajó est exacte, il est possible qu'Henri, dans son *Quodl.* I, q. 7-8, réplique aussi au *De aeternitate mundi* de Boèce. Comment l'aurait-il interprété ? En dehors des citations implicites possibles signalées plus haut, l'interprétation d'Henri résulte aussi indirectement de la comparaison de l'opuscule avec les articles condamnés en 1277 qui en sont tirés. Je me contente de citer un seul de

151. Cf. Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil...*, pp. 10-11.

152. Cf. E. HOCEDÉZ, *La condamnation...*, p. 45, n. 44.

153. Cf. E. HOCEDÉZ, *Le premier Quodlibet...*, pp. 96-101.

154. Avec les réserves que nous avons formulées plus haut sur notre propre hypothèse : cf. *supra*, p. 232.

155. Nous partageons ici l'opinion de J. PAULUS, *Henri de Gand*, p. 298.

ces articles avec le passage correspondant de Boèce. Cette comparaison met bien en lumière, d'une part la manière dont Boèce aborde le problème, et d'autre part l'interprétation erronée qu'elle pouvait facilement provoquer :

BOÈCE DE DACIE, *De aetern. mundi*
(éd. 1964², l. 511-516).

... ista debet negare naturalis, quia naturalis nihil concedit, nisi quod videt esse possibile per causas naturales. Christianus autem concedit haec esse possible per causam superiorem quae est causa totius naturae...

Décret de TEMPIER 1277,
art. 90.

Quod naturalis philosophus debet negare simpliciter mundi novitatem, quia innititur causis naturalibus. Fidelis autem potest negare mundi aeternitatem, quia innititur causis supernaturalibus¹⁵⁸.

Cette comparaison montre en quel sens Tempier, le courant augustinien et Henri semblent avoir interprété Boèce de Dacie¹⁵⁷. On a l'impression d'assister à un dialogue de sourds. Boèce en appelle à la nature dans le sens du jeu habituel des lois de la nature, examinées par les philosophes de la nature¹⁵⁸. Mais il dit en divers autres passages de son opusculum¹⁵⁹ que la créature n'est pas *seulement* soumise au jeu des causes naturelles, mais qu'elle procède aussi d'une « Première Cause »¹⁶⁰. Pour lui, la création est une vérité qui ne relève plus de la philosophie de la nature, mais de la métaphysique. Sa démonstration complète tendant à établir que la non-éternité du monde ne saurait être prouvée, comporte trois parties : ni le philosophe de la nature ne peut la prouver¹⁶¹, ni le mathématicien¹⁶², ni le métaphysicien¹⁶³. Ses arguments pour la troisième partie coïncident pratiquement avec ceux de S. Thomas. Mais on semble avoir détaché certaines affirmations isolées de leur contexte, ce qui donne une idée fautive de la doctrine de Boèce.

156. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...* I, 1889, p. 548.

157. On peut se référer aussi au passage cité à la p. 242.

158. « naturalis » : cf. aussi le passage du *De aeternitate mundi*, éd. G. SAJÓ, 1964², l. 771-781, et l'interprétation de ce passage par F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 406-410.

159. Cf. *ibid.* p. 409, n. 123.

160. « ... totum ens quod est citra Primum Principium, factum est, quia causam habet... » (BOETIUS DE DACIA, *De aeternitate mundi*, éd. G. SAJÓ, 1964², l. 639-640).

161. Cf. *ibid.*, l. 306-450.

162. Cf. *ibid.*, l. 451-485.

163. Cf. *ibid.*, l. 486-529.

4. *Siger de Brabant.*

La q. 7-8 n'est pas principalement dirigée contre Siger et ses adhérents. L'examen du texte le montre et deux raisons de critique externe plaident dans le même sens.

La première raison est que les positions défendues par Siger étaient alors considérées par les contemporains comme « démantelées » : Henri tient sa dispute aux environs de Noël 1276, alors que Siger a fui Paris et le royaume de France, comme l'atteste la citation de Simon du Val, inquisiteur de France, le 23 novembre de la même année¹⁶⁴. Boèce de Dacie, qui est souvent mentionné avec Siger comme une figure dirigeante du même parti, n'est pas nommé dans ce décret. Il rétracta peut-être ses positions si, comme le suppose le P. Dondaine¹⁶⁵, il entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs après 1277¹⁶⁶.

La deuxième raison est que, dans la citation de l'inquisiteur, Siger et ses partisans sont accusés d'hérésie : « de crimine haeresis probabilitur et vehementer suspectos »¹⁶⁷.

Dans sa première dispute quodlibétique Henri emploie en fait le mot « hérésie », mais seulement là où il attaque l'« opinion des philosophes », représentée par Avicenne¹⁶⁸. Mais Henri attaque ici l'« opinion des philosophes » plutôt comme la source dont procède une autre erreur, qu'il impute à certains adversaires, auxquels il donne le nom de « fidèles » (*fideles*) (p. 262, 2, 19) ou de « catholiques » (*catholici*) (p. 263, 3, 18 ; 269, 26). Henri n'aurait certainement pas qualifié ainsi Siger au moment où, après une longue campagne des maîtres en théologie contre lui, menée sous l'impulsion de S. Bonaventure¹⁶⁹, il était accusé d'hérésie par les autorités officielles de l'Église.

Rien ne nous empêche toutefois de penser que les positions de Siger et de ses partisans sont également visées par Henri, quand il décrit la position d'Avicenne comme une seconde forme de l'« opinion

164. Cf. HADRIANUS A KRIŽOVLJAN, *Controversia...*, p. 160 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 483.

165. Cf. A. DONDAINE, *Le manuel de l'inquisiteur*, dans *Arch. Ord. Praed.* 17 (1947), pp. 190-191.

166. Mgr SASSEN (*Boëthius van Dacië...*, p. 26) doute de cette hypothèse, mais M. VAN STEENBERGHEN (*La philosophie au XIII^e siècle*, p. 402) est en faveur de l'opinion du P. Dondaine.

167. Cf. ms. *Vat. lat.* 3978, f. 87^{ra}, cité par A. DONDAINE, *Le manuel...*, p. 192.

168. « Philosophorum dictum aperte haereticum est... » (*Quodl.* I ; p. 260, 6).

169. Cf. JULES D'ALBI, *Saint Bonaventure et les luttes doctrinales de 1276-1277*, Tarnes 1922 ; F. VAN STEENBERGHEN, *Siger...* II, p. 729 ; HADRIANUS A KRIŽOVLJAN *Controversia...* pp. 127-142 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 470, 472.

des philosophes », déjà plus proche de la position chrétienne. Peut-être même visait-il, par ces attaques, ces artiens pour autant qu'ils avaient commencé à « contaminer » certains membres de la faculté de théologie. De fait, une pression a été exercée à la Curie contre ce péril, puisque le pape Jean XXI promulgue, le 28 avril 1277, à Viterbe, une nouvelle bulle : *Flumen aquae vivae*, adressée à l'évêque de Paris, Tempier¹⁷⁰. Cette bulle semble avoir été envoyée effectivement¹⁷¹, mais n'avoir pas été exécutée, et le pape mourut accidentellement le 20 mai 1277. D'après une lettre de Jean Peckham du 7 décembre 1284, cette bulle aurait visé des thèses thomistes¹⁷². Peckham cherche la source de certaines de ces thèses dans le groupe de Siger¹⁷³. Il faut, pensons-nous, replacer la q. 7-8 dans le cadre de cette dispute, avec ou sans l'intention de provoquer une intervention de l'autorité ecclésiastique. Les mises en garde assez solennelles d'Henri, qui évoquent de graves périls pour la foi, semblent plutôt en appeler à des sanctions ecclésiastiques.

B. LA CONTRIBUTION D'HENRI AU PROBLÈME DE L'ÉTERNITÉ DU MONDE DANS LE DOMAINE DE LA PENSÉE ET DE L'ACTION

On peut résumer comme suit les thèses défendues par Henri de Gand :

170. Cette bulle a été éditée par A. CALLEBAUT, *Jean Peckham, O.F.M. et l'augustinisme. Aperçus historiques (1263-1285)*, dans *Arch. francisc. histor.* 18 (1925), pp. 459-460, sur la base du ms. *Bordeaux Bibl. munic.* 761, f. 103. Cf. aussi HADRIANUS A KRIZOVLJAN, *Controversia...*, p. 162 ; F. VAN STEENBERGHEM, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 377, 589.

171. Cf. A. CALLEBAUT, *Jean Peckham...*, p. 458, n. 1.

172. Cf. F. EHRLE, *John Peckham*, dans *Zeitschrift für kath. Theol.* 13 (1889) p. 186 ; A. CALLEBAUT, *Jean Peckham...*, p. 446 ; HADRIANUS A KRIZOVLJAN, *Controversia...*, p. 162.

173. « *Novitates reprobamus quae contra philosophicam veritatem sunt in sanctorum iniuriam citra viginti annos in altitudines theologicas introductae. Nec opinioniones noxias putabamus esse ipsius ordinis, sed potius erroris, pro eo quod audivimus eam quam supra specialiter notavimus (il s'agit de l'erreur de l'unité de la forme substantielle), a personis authenticis in variis mundi partibus solemniter reprobari, nec eam credimus a religiosis personis sed saecularibus personis duxisse originem, cuius duo praecipui defensores vel forsan inventores miserabiliter dicuntur conclusisse dies suos in partibus transalpinis, cum tamen non essent de illis partibus oriundi.* » (JEAN PECKHAM dans une lettre à Pierre de Confians, le 10 novembre 1284 : cf. F. EHRLE, *John Peckham*, p. 174 ; E. GILSON, *La philosophie au moyen âge*, p. 484 ; HADRIANUS A KRIZOVLJAN, *Controversia...*, p. 126).

1. *Aristote affirmait l'éternité du monde.*

Nous avons rappelé les hésitations de Roger Bacon, de S. Bonaventure et de S. Thomas touchant la doctrine d'Aristote sur l'éternité du monde. Henri adopte dans son *Quodl.* I, q. 7-8 une position ferme : pour lui toute hésitation concernant l'attitude d'Aristote est exclue¹⁷⁴. Son interprétation est évidemment confirmée par l'historiographie moderne¹⁷⁵.

2. *Le monde n'est pas l'effet éternel et nécessaire de la Cause créatrice.*

Henri met ici en vedette Avicenne, mais il vise en fait une doctrine du premier Siger de Brabant, tout en ignorant, ou feignant d'ignorer, l'évolution doctrinale de Siger¹⁷⁶, comme nous l'avons dit plus haut. On a l'impression que Tempier et les adversaires de Siger, dont Henri était, présentaient intentionnellement la doctrine des sigériens d'une manière incomplète, parce qu'ils étaient convaincus que ces maîtres camouflaient intentionnellement leur véritable pensée¹⁷⁷.

Concernant une intervention possible d'Henri dans le domaine de la discipline ecclésiastique, nous renvoyons à ce qui est dit plus haut¹⁷⁸ : l'article 99 du décret du 1277 rappelle la terminologie et la manière de penser du *Quodl.* I, q. 7-8 d'Henri.

174. « Et haec fuit procul dubio sententia et mens philosophorum in aeternitate mundi... » (p. 269, 9-10). « Quia si quis dubitaret an talis erat philosophorum mens et sententia, videat primum Caeli et mundi... » (p. 269, 30-31).

175. Cf. e.a. F. BRUNNER, *Über die thomistische Lehre vom Ursprung der Welt*, pp. 255-256.

176. Selon M. Van Steenberghen Pierre Jean Olivi a bien résumé ce nécessité de la Cause créatrice du premier Siger de la façon suivante : « ... dixerunt mundum ab aeterno fuisse et Deum per se et immediate nihil posse operari de novo, sed quicquid immediate potuit, fecit necessario ab aeterno ; ponuntque unum solum intellectum in omnibus hominibus et fere negant arbitrii libertatem » (PIERRE JEAN OLIVI, cité par F. DÖLLINGER, *Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters* II, p. 555) ; cf. P. MANDONNET, *Siger...* I, 1911⁸, p. 101, n. 2 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, p. 443, qui expose la même attitude à la p. 386.

177. « ... quasi sint duae contrariae veritates... », dit l'introduction du décret de 1277. Aujourd'hui la plupart des historiens pensent que Siger ne prônait pas la théorie de la double vérité : cf. F. SASSEN, *Siger de Brabant et la doctrine de la double vérité*, dans *Revue néoscol. de Philos.* 33 (1931) pp. 170-179 ; HADRIANUS A KRIZOVLIJAN, *Controversia...*, p. 124 ; F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 388-391 ; *Une légende tenace...*, *passim*.

178. Cf. *supra*, p. 245.

3. *On peut prouver par la raison
que le monde n'existe pas de toute éternité.*

Henri attaque ici Thomas, qui attaquait lui-même la position de Bonaventure, reprise par Henri.

L'intervention philosophique d'Henri a-t-elle été doublée d'une intervention dans le domaine de l'action ?

A l'occasion du décret du 7 mars 1277, certains augustiniens ont eu l'intention de faire condamner aussi quelques positions thomistes, et ils ont réussi partiellement dans leur dessein. Mais la thèse thomiste sur l'éternité du monde a échappé à la censure. Un seul article ¹⁷⁹ semble viser latéralement la thèse de Thomas. C'est le 217^o :

Quod creatio non debet dici mutatio ad esse. — Error, si intelligatur de omni modo mutationis ¹⁸⁰.

C'est la base de l'argument central d'Henri dans *Quodl.* I, q. 7-8 ¹⁸¹. N'aurait-il pas rédigé cet article, dans l'intention de disqualifier la critique des arguments augustiniens par S. Thomas ?

Y eut-il intervention d'Henri à l'occasion d'une enquête concernant les doctrines de Gilles ? Comme il est dit plus haut ¹⁸², Gilles de Rome a été frappé de suspension dans ses études et il a dû quitter Paris. On lui reprochait des thèses voisines de l'enseignement de Thomas et il semble que l'on visait celui-ci à titre posthume.

Le déroulement exact des difficultés de Gilles n'est pas encore parfaitement tiré au clair. Il y eut apparemment trois actes officiels contre lui, traités séparément plus haut. Le premier est, si l'hypothèse de M^{me} Siemiatkowska est exacte, une dispute, dans laquelle Henri aurait examiné les erreurs de Gilles en sa présence, et dont un compte rendu est conservé. Certains fragments de ce compte rendu ont été publiés par elle ¹⁸³. Concernant la date de cette dispute, elle dit :

« ... nous acceptons l'éventualité d'une dispute spéciale qui aurait eu lieu vers le temps du *Quodlibet* I de Henri de Gand, tout au plus peu de temps après Noël 1276, à l'occasion des censures universitaires ou des

179. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, p. 45, n. 44, rejette à bon droit l'opinion de CH. DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, *Collectio judiciorum...* I, 1728, p. 210, selon laquelle le 91^o article « Quod ratio philosophi demonstrans motum caeli esse aeternum non est sophistica... » viserait la position de S. Thomas.

180. Cf. *supra*, p. 236.

181. Cf. *supra*, pp. 235-236.

182. Cf. *supra*, p. 243.

183. Cf. *supra*, p. 226, n. 74.

investigations préliminaires à la condamnation des écrits et de l'enseignement des bacheliers »¹⁸⁴.

Cette dispute avait trait surtout à la doctrine de Gilles concernant la distinction réelle, telle qu'elle est exposée dans ses *Theoremata de esse et essentia*, et ensuite à un exposé concernant les sciences, rédigé aussi par Gilles. Il n'est pas question, dans cette dispute, de l'éternité du monde. Mais, si l'hypothèse de M^{me} Siemiatkowska est exacte, on pourrait en conclure qu'Henri a été un acteur de premier plan dans la campagne contre Gilles.

Le second acte officiel est la suspension de Gilles, placée par Hocedez entre le 7 mars 1277 et le 3 septembre 1279, mais probablement proche de la première date¹⁸⁵. Une réunion de maîtres en théologie, convoquée dans l'intention de juger du cas de Gilles, aurait précédé cette suspension. Il serait surprenant qu'Henri n'ait pas assisté à cette réunion, puisqu'il avait pris part aux assises préparatoires au décret de Tempier en 1277. Hocedez admet qu'à l'occasion de cette réunion une liste d'erreurs de Gilles a été rédigée sous l'autorité de Tempier et il interprète dans ce sens les paroles de la lettre d'Honorius IV :

... quae Stephanus, Parisiensis episcopus, praedecessor tuus, per se ipsum examinans et per cancellarium Parisiensem ac per alios theologicae facultatis magistros examinari faciens, censuit revocanda...¹⁸⁶

Ceci paraît acceptable, bien qu'une telle liste d'erreurs ne soit pas parvenue jusqu'à nous. Nous ignorons en tout cas si elle contenait une erreur relative à l'éternité du monde.

D'autre part, la relation entre l'examen de la doctrine de Gilles *per alios theologicae facultatis magistros* et l'examen par Henri, mentionné par M^{me} Siemiatkowska, n'est pas claire. Hocedez pensait à une réunion de plusieurs maîtres¹⁸⁷. M^{me} Siemiatkowska suggère que le travail a peut-être été divisé et qu'Henri se serait chargé de Gilles. Le manuscrit partiellement publié par elle serait la reportation de l'examen public de Gilles par Henri¹⁸⁸. Dans cette hypothèse, le second acte officiel contre Gilles coïnciderait avec le premier.

Le troisième acte officiel est connu par la lettre d'Honorius IV, du 1^{er} juin 1285. Cette lettre exige une réunion spéciale des maîtres en théologie pour juger le cas de Gilles :

184. Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil...*, p. 48.

185. Cf. *supra*, p. 243.

186. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...* I, p. 633. Cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...* pp. 35-37.

187. Cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, p. 57.

188. Cf. Z. K. SIEMIATKOWSKA, *Avant l'exil...*, p. 62.

... dilecto filio, magistro Nicolao, Parisiensi cancellario, et omnibus aliis magistris theologiae facultatis Parisius commorantibus, tam actu in eadem facultate regentibus, quam etiam non regentibus, ad hoc specialiter convocatis... 189

Henri fait donc officiellement partie de cette assemblée. Jean de Pouilly assure également qu'Henri y assistait, si du moins la « propositio magistralis » a été faite à cette réunion, comme le pense Hocedez. Jean dit, en effet, que lorsque la « propositio magistralis » fut avancée, les mêmes maîtres étaient présents, seize en nombre, qui avaient assisté Tempier dans la préparation de son décret 190.

Gilles n'était pas seulement invité à rétracter ce qui lui avait été reproché auparavant (il avait refusé de le faire), il devait aussi, selon le document papal, rétracter ses autres « erreurs », conformément à la requête de la majorité des maîtres présents 191.

La note marginale du ms. *Vat. lat. 853*, f. 3^r en bas, est interprétée par Hocedez comme révélant l'existence d'un document écrit qui contenait 19 « erreurs » de Gilles 192, probablement rédigées dans la forme des « erreurs » elles-mêmes 193, et non pas de la « vérité » contraire.

La 17^e et la dernière de ces « erreurs » étaient, selon la note marginale, en relation avec l'assertion suivante d'Henri de Gand dans son *Quodl.* I, q. 7-8 :

Dicendum igitur absolute quod mundus non solum incepit ex tempore, sed etiam quod non potuit fuisse ab aeterno... » (p. 264, 1-2).

Ceci était manifestement une attaque de la position de Thomas d'Aquin, en même temps peut-être que la réponse à une objection de Gilles. Le témoignage de cette note marginale est encore renforcé

189. H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...* I, p. 633 ; cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, p. 36.

190. « ... eidem magistri fuerunt assessores episcopi in condendo articulos et in concedendo praedictam propositionem... omnes etiam XVI magistri qui illam propositionem concesserunt... » (ms. *Vat. lat. 1017*, f. 17^r) : cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, p. 51. Hocedez caractérise cette *propositio magistralis* comme suit : « ... après la condamnation des propositions averroïstes en 1277, dont la 130^e était ainsi libellée : « Si ratio recta, et voluntas recta », une déclaration authentique des maîtres reconnut la vérité de la proposition suivante, d'abord tenue pour suspecte : « Non est malitia in voluntate nisi sit error vel nescientia in ratione », tous confessant au moins la simultanéité des désordres de la volonté et de l'intelligence » (*ibid.*, p. 47).

191. « ... quae de dictis contra ipsum una cum maiori parte magistrorum iudicaveris revocanda » (H. DENIFLE-A. CHATELAIN, *Chartularium...* I, p. 633).

192. Cf. E. HOCEDEZ, *La condamnation...*, p. 57.

193. Cf. *ibid.*, p. 243.

par la grande prudence montrée ultérieurement par Gilles dans ses ouvrages chaque fois qu'il traite du problème de l'éternité du monde. Nous avons mentionné déjà ¹⁹⁴ un passage du deuxième livre de son *Commentaire sur les Sentences* ¹⁹⁵, qui porte les traces d'une révision, car Gilles rectifie là certaines « interprétations erronées » concernant son enseignement antérieur. Il donne trois interprétations possibles de l'attitude thomiste concernant l'éternité du monde, classifiées selon le degré décroissant d'opposition à l'attitude augustinienne :

... ideo non tenemus [1.] *quod mundus potuerit esse ab aeterno*, [2.] *nec quod non possit demonstrari* [quod mundus non potuit esse ab aeterno], [3.] *sed quod rationes ad hoc factae non videntur nobis esse demonstrationes...*

La deuxième thèse correspond au point de vue explicite de S. Thomas, mais en raison de son hésitation concernant la possibilité d'une série infinie actuelle, intimement liée à la critique de l'éternité du monde, il semble que la troisième thèse correspond mieux à la vraie conception de S. Thomas. La première thèse est une exagération de la thèse thomiste, et quand Gilles déclare qu'il ne l'a jamais tenue, cela paraît plus que probable.

Nous concluons par une hypothèse. Certains maîtres du courant augustinien, comme Henri de Gand, auraient cherché à faire censurer l'attitude de S. Thomas concernant le problème de l'éternité du monde. Ils n'ont pas réussi dans le cadre du décret du 7 mars 1277, mais ils ont saisi l'occasion du procès de Gilles de Rome. Peut-être cela s'est-il passé dans la réunion tenue à l'occasion de son retour, où ils ont pu ajouter certaines « erreurs » à lui faire rétracter. Ils en vinrent à exiger une rétractation par Gilles, non pas de la vraie thèse de S. Thomas, mais d'une formulation exagérée de cette même thèse, qui devait être à peu près la suivante : « *Creatura potuit esse ab aeterno* ».

La seconde « erreur » que Gilles eut à rétracter en connexion avec l'éternité du monde est-elle en relation avec la thèse thomiste ? Les données dont nous disposons ne suffisent pas à trancher la question. Il n'est pas exclu qu'Henri visait plutôt une affirmation de Gilles lui-même, qui allait dans le sens de la thèse avicennienne ¹⁹⁶.

194. Cf. *supra*, p. 244.

195. AEGIDIUS ROMANUS, *Secundus Sententiarum...*, éd. Venetiis 1521, f. 70.

196. Cf. *supra*, p. 230, n. 88.

IV

Édition du *Quodl. I*, q. 7-8

A. CHOIX DES MANUSCRITS

Le texte de la q. 7-8 est emprunté à notre édition critique du *Quodl. I*¹⁹⁷. Nous pensons avoir établi, dans ce travail encore inédit, que les 33 manuscrits connus du *Quodlibet I* (auxquels il faut ajouter 3 éditions) peuvent être réduits à deux familles. L'une d'elles est représentée par un seul manuscrit, *Paris. Nat. lat. 15848*, f. 1^{ra}-20^v. Les autres doivent être considérés comme une famille secondaire, dépendante de la première¹⁹⁸.

Le premier manuscrit mentionné nous a servi de manuscrit de base et nous l'avons appelé *A*. Deux autres manuscrits ont été employés, l'un comme témoin précoce, l'autre comme témoin tardif de la famille secondaire. Il s'agit des manuscrits *Paris Nat. lat. 15847*, f. 3^{ra}-23^{ra}, qui est appelé ici *B*, et *Paris Arsenal 455*, f. 3^{ra}-23^{ra}, qui est appelé ici *C*.

Comme témoin supplémentaire et surtout pour donner une idée de la teneur du texte employé jusqu'ici, l'édition de 1518 est aussi collationnée et appelée *a*.

B. TECHNIQUE DE L'ÉDITION

Nous avons adopté l'orthographe moderne du latin dans l'intention de présenter un texte facilement lisible.

La ponctuation est basée sur celle du ms. *A*, mais d'une façon assez libre, et en l'adaptant à la ponctuation en usage aujourd'hui.

Les identifications des citations sont faites « dans la mesure du possible »¹⁹⁹. Ce qui est cité littéralement est imprimé en italiques.

197. Nous avons présenté cette édition comme dissertation doctorale, avec une étude critique, sous le titre : *Hendrik van Gent's « Quodlibet I »*. *Tekstkritische uitgave. Weerlegging van een mogelijke eeuwigheid der wereld* (pro manuscripto), Louvain 1968, 2 parties, 365 et 393* p. Cette édition critique, avec la justification du choix des manuscrits, sera publiée bientôt.

198. Dans la dissertation mentionnée nous avons donné aussi pour la première fois la division en pièces de l'exemplar parisien des 15 *Quodlibets* d'Henri de Gand. Un article paru dans les *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 37 (1969) pp. 75-96 sous le titre : *Les Quodlibets d'Henri de Gand et leur « exemplar » parisien*, fournit un exposé étendu sur ce sujet.

199. Cf. G. VERBEKE, *Les éditions critiques de textes médiévaux*, dans *L'homme et son destin d'après les penseurs du moyen âge (Actes du premier Congrès de philosophie médiévale, Louvain-Bruzelles, 1958)*, Louvain-Paris 1960, pp. 777-794.

La foliotation des manuscrits et de l'édition est indiquée en marge.

Pour l'emploi d'abréviations et de signes critiques, nous nous inspirons des règles recommandées dans l'article de A. DONDAINE, *Abréviations latines et signes recommandés pour l'apparat critique des éditions de textes médiévaux*, édité à la demande de la « Société internationale pour l'étude de la philosophie médiévale ».

C. TEXTE.

QUAESTIO 7^a ET 8^a

UTRUM CREATURA POTUIT ESSE AB AETERNO

UTRUM REPUGNET CREATURAE FUISSE AB AETERNO

Visis igitur quaestionibus propositis circa primum principium, sequuntur 5 duae quaestiones circa exitum rerum ab ipso. Quae licet erant duae in modo quaerendi, una tamen sunt secundum rem. Unde expedit eas simul determinare. Prima erat utrum creatura potuit esse ab aeterno. Secunda utrum repugnat creaturae fuisse ab aeterno.

Et arguebatur primo quod creatura non potuit esse ab aeterno, quia in 10 ratione creaturae includitur ratio termini. Non enim est creatura nisi habeat esse determinatum, et quod tale est, nullo modo potest aequari illi quod omnino privat rationem termini, cuiusmodi est aeternitas. Aequaretur autem ei, si esset ab aeterno. Ergo, etc.

Quod omnino repugnat ei fuisse ab aeterno, arguebatur sic. Coaeterna 15 non possunt esse separabilia, secundum quod AUGUSTINUS dicit in Ser-mone contra Arianos. Per hoc probat personarum divinarum consubstantialitatem. Si ergo creatura esset coaeterna Deo, non posset in esse suo separari a Deo. Hoc autem omnino repugnat naturae suae, quia in eo quod creatura est, possibilis est ad non esse. Ergo, etc.

20 Item. Sicut se habet substantia causans ad substantiam causatam, ita mensura huius se habet ad mensuram illius. Sed substantiae creaturae repugnat quod sit eiusdem aut aequalis substantiae cum Deo. Ergo et mensurae creaturae repugnat quod sit eiusdem vel aequalis mensurae Dei. Hoc tamen esset possibile si non repugnaret ipsam esse ab aeterno. 25 Ergo, etc.

I **QUAESTIO 7^a et 8^a**] *in marg. A* : **QUAESTIO**, *et in marg. 7^a et 8^a B* : *in marg. 7^a C* 4 **propositis**] *om. C* 5 **rerum**] *it. A* 11 **esse**] *inser. C*
 12 **omnino**] *opinio et exp. p C* 13 **privat rationem**] *sic* 14 **aeternitas**] *add. et exp. e C* 16 **Arianos (?)**] *conf. A, Ariam (?) B, Arianos (?) Ca*
 18 **omnino**] *om. BCa* 23 **eiusdem**] *eadem BC, in eadem a*

15 AUGUSTINUS, cf. *Sermo 117 : De verbis Evangelii Joannis*, cap. I, 1-3 : « *In principio erat Verbum... etc.* » *Contra Arianos*, c. 9, n. 12 et 15 (PL 38, 667-668) ; *Sermo 135*, c. 3-4, n. 4-5 (PL 38, 774-775) ; *Sermo 140*, n. 5 (PL 38, 774-775) ; *In Ioannis Evangelium*, tract. 20, n. 3 (CC 36, p. 204 ; PL 35, 1557-1558).

Contra. Deus potest facere id, in cuius factione nulla includitur contradictio. In factione creaturae ab aeterno, ut videtur, nulla includitur contradictio. Ergo, etc.

Item. Deus fecit creaturam. Aut ergo in aeternitate, aut extra eam. Non extra eam, quia extra aeternitatem nulla potest esse duratio. Ergo 5 Deus fecit creaturam in aeternitate. Sed factio in aeternitate non repugnat esse ab aeterno. Ergo creaturae non repugnat esse ab aeterno.

< SOLUTIO >

In hac quaestione erat opinio philosophorum, quod creatura potuit esse ab aeterno, et quod non repugnat eius naturae. Et cum hoc erat de 10 opinione ipsorum, quod licet ex se non haberet esse effective, quod tamen, quantum est ex parte sui creatoris, ipsa non posset non esse, ita quod ipsa non potuit incipere esse, nec umquam poterit desinere esse. Sic enim dicit AVICENNA in VI^o Metaphysicae suae: quod aliquid (inquit) sit 15 causa existendi causatum, cum prius non fuit, hoc convenit quia *non est causa eius per suam essentiam, sed per aliquam determinatam comparisonem, quam habet ad illud, cuius comparationis causa est motus. Cum igitur (ut dicit) aliqua ex rebus per suam essentiam fuerit causa esse alterius rei, profecto semper erit causa quamdiu habuerit esse, eo quod absolute prohibet rem non esse. Et haec est intentio quae apud * sapientes vocatur * 20 B7^{rb} creatio. Et sic posuerunt philosophi illi, quod Deum esse causam creaturae non sit voluntatis dispositione, sed necessitate naturae, secundum quod dicit AMBROSIVS in I^o Hexaemeron: *Gentiles plerique coaeternum mundum volunt esse Deo, quasi umbraculum divinae virtutis. Et quamvis causam eius Deum esse fateantur, causam tamen non ex voluntate et dispo- 25 sitione sua, sed ita ut causa umbrae corpus est, et fulgori lumen. Unde si lumen esset aeternum, et fulgor, secundum quod dicit AUGUSTINUS in alio exemplo, super Joannem, sermone XXXVI^o: Ponamus (inquit)**

1 id] omne illud a 2 creaturae] *praem.* vero BCa 2 videtur] dicitur Ba
9-10 In... aeterno] *in marg., graphide, signum A* 11 effective] *in marg., man. cor. A* 13 potuit] posset C incipere] *corr.* incepisse *in* incepere (sic)
A esse¹] *om.* C poterit] potuit BCa poterit... esse] *in marg., graphide, signum > A* 14 AVICENNA] *iter. in marg. B* 15 fuit] fuerit B
18 fuerit] *praem. et exp. pro- B* fuit Ca esse] *om.* BC 19 erit] erat a
20 **] *in ima marg. col. b* Opinio philosophorum quod creatura potuit esse ab aeterno ex (?) parte ejus C 21 philosophi illi] *inv. C* Deum] *praem. et exp. dispositione C* 21-22 Deum... naturae] *in marg. A*
22-23 dispositione... I^o] *in marg. Ambrosius B* 22 necessitate] *corr.* -is A, *praem. et exp. d C* 25 causam] *ca- superscripts. et m (?) - del. C*
26 causa] *praem. man. cop. dicta C* fulgori] fulgor *et inser. -is C*
27 AUGUSTINUS] *iter. in marg. B*

14 AVICENNA, *Metaph.* VI, c. 2 (B-C, f. 92^{ra}). 23 AMBROSIVS, *Hexaemeron* I, c. V, n. 18 (PL 14, 131). 27 AUGUSTINUS, *Sermo* 117, c. 9, n. 12 (PL 38, 668).

*virgultum natum super aquam. Nonne cum imagine sua nascitur ? Mox ut incipit existere, incipit cum illo simul imago sua existere. Non praecessit A3^{rb} nascendo imaginem suam, sed nascitur * cum imagine sua, et tamen ab illo imago est, non illud ab imagine. Ergo coaequaeva sunt. Si semper 5 virgultum, semper et imago de virgulto.*

Philosophorum dictum aperte haereticum est quoad hoc quod dicunt Deum non potuisse creaturam non causasse, neque in nihilum ire permittere, postquam habuerit esse, ut creatura non potuerit habuisse non esse ante esse duratione, nec possit habere non esse post esse. Ita quod 10 etsi dicant Deum voluntate mundum creasse et in esse conservare, hoc dicunt ipsum facere non voluntate libera ad facere et non facere, sed voluntate immutabili immutabiliter concomitante necessitatem naturae. Fides enim catholica expresse tenet, quod Dei libera voluntate creatura aliquando incepit esse et semper durabit, et hoc tam libera Dei voluntate, 15 quod, ipsa ab aeterno disponente, creatura numquam fuisse potuit, et postquam facta sit, in non esse abire poterit. Secundum quod dicit AMBROSIVS* : *Pulchre ait Moyses quia « fecit Deus caelum et terram ». Non dixit : « quia causam dedit mundo ut esset », sed « fecit ». Ex ipso enim est principium et origo substantiae universorum, id est : ex eius voluntate et 20 potestate. Et quamdiu vult, eius voluntate manent atque consistunt, et finis eorum in Dei voluntate recurrit, et eius arbitrio revolvuntur. « Omnia enim, quaecumque voluit, Deus fecit in coelo » et in terra.*

Libera ergo voluntate, nulla necessitate naturae coniuncta, vult aliquid eorum quae sunt extra se, quia, absolute loquendo, non est necesse 25 Deum velle aliquid nisi seipsum et ea quae sunt intra se.

44^v Sed quid est de principali interrogato ? Repugnatne creaturae* fuisse ab aeterno, ut Deus non potuerit eam fecisse ab aeterno ? Si enim potuit fuisse ab aeterno, et Deus potuit facere ab aeterno quidquid factioni non repugnat, Deus ab aeterno creaturam fecisse potuit.

30 Philosophi, qui secundum modum suum praedictum ponunt mundum fuisse ab aeterno, et ita ab aeterno non solum esse potuisse, sed et a Deo

I ut] cum a 3 imagine] imaginatione C 4 coaequaeva sunt] inv. BCa
ante coaequaeva praem. et exp. ab C si] Et si a 6 Philosophorum... hae-
in marg., man. cor. Reprehensio dicti philosophorum B dicunt] iter. et exp. B
7 causasse] praem. et del. coaequasse (?) C 8-9 ut... esse] in marg.,
man. cor. A 10 dicant] in marg. C hoc] praem. et man. cop. BC
13 libera voluntate] inv. BCa 13-14 creatura aliquando] quandoque creatura
BCa 16-17 AMBROSIVS] iter. in marg. man. cor. B 17 fecit] feicit et
exp. i¹ C 20-21 finis eorum in Dei] del. Dei post finis et inser. post in B
21 recurrit] decurrit B revolvuntur] corr. resolvuntur A 29 fecisse]
praem. et exp. non C 30 suum praedictum] inv. BCa ponunt]
praem. et exp. potuerunt C 31 non solum] in marg., man. cor. A esse]
praem. non C sed] inser. man. cor. A

ab aeterno esse suum habuisse, dicerent creaturam semper factam fuisse a Deo, et non habuisse ab eo initium durationis, *ut modo quodam vix ^{B7^{va}} intelligibili mundum ponant a Deo factum, sed numquam fieri factionis suae habuisse ab eo, sicut dicit AUGUSTINUS X^o De civitate Dei, cap. 31^o : *Si pes ex aeternitate semper fuisset in pulvere, semper subesset vestigium, 5 quod tamen a calcante factum nemo dubitaret.* Nemo revera dubitaret a calcante factum esse, non in ipso fieri, sed in solo facto esse. Vestigium enim in pulvere non fit nisi depressione partium pulveris, quae necessario fit aliquo motu aut mutatione finita, ante quam non fuit pes in pulvere, sed erant pulveris partes aequales in superficie. Sed post illam mutatio- 10 nem, qua fit et generatur vestigium, partium prius aequalium depressione, pes manens* in pulvere perpetuo, potest perpetuo vestigium illud con- ^{C5^{vb}} servare etiam si non posset conservari nisi ad pedis praesentiam, sicut nec posset conservari figura sigilli in aqua absque praesentia sigilli.

Unde est melior similitudo, ponendo quod philosophi posuerunt mun- 15 dum fuisse ab aeterno a Deo, ad modum quo, si sol fuisset ab aeterno, et radium ab aeterno stantem produxisset, aut sicut corpus umbram, aut virgultum imaginem suam. Ex quo enim necessitas naturae est stantem radium produci a sole, si ab aeterno fuisset sol, ab aeterno fuisset radius productus ab eo, stans per se. ²⁰

Unde, si per hunc modum Deus creaturam mundi produxisset, necessarium esset ponere quod ab aeterno eum produxisset : aequali enim necessitate fuisset radius et esse potuisset ab aeterno sicut et ipse sol, praeter hoc quod sol ipse esse suum non haberet taliter a radio, sed e converso radius a sole, et sicut sol numquam habuisset a Deo fieri sui ²⁵ esse, sed semper fuisset fixum et stans in suo facto esse : sic et radius ipse praeter hoc quod suum factum esse haberet a sole, sol autem suum a se ipso, ut sic esse creaturae a Deo non esset nisi conservatio continua et perpetua in suo facto esse sine omni fieri praecedenti : vel quod esse creaturae non esset nisi in continuo fieri, ut simul essent aeternaliter fieri ³⁰ ejus et factum esse, sicut secundum aliquorum opinionem* contingit in ^{A3^{va}} esse radii a sole, quod non habet esse, nisi in continuo fieri quandocumque est.

1 ab aeterno esse suum] esse suum ab aeterno BCa 2 initium] praem.
 et del. B 3 fieri] add. nec initium a 4 X^o] praem. libro BCa
 5 ex] ab BCa 6 tamen] praem. et exp. habet B 12*) in ima marg.
 columnarum a et b, adnotationes, graphide scriptae, et fere oblitteratae C
 13 conservari] conservare B 16 a] inser. C 18 naturae est] inv. B
 22 ab aeterno eum] eum ab aeterno BC eam ab aeterno a 23 radius]
 praem. sol propter hoc quod sol ipse esse suum et superscripts. vacat C
 et] om. BC 24 praeter] in marg. pro propter in textu C 26 fuisset]
 in marg., man. cor. A et] inser. A 27 praeter] in marg. pro propter in
 textu C 28 ut] sed C non] praem. et exp. rad C 29 praecedenti]
 -te BCa 31 contingit] constat a

Ut autem magis descendamus ad propositum, sciendum quod communis omnium tam philosophorum quam fidelium erat opinio, creaturam in quantum creatura est, non habere esse nisi participatum, et ideo non a se, sed ab alio : quod est ipsum esse suum per essentiam.

5 Sed circa non esse creaturae duplex putatur fuisse opinio.

Una quorundam philosophorum dicentium quod creatura ita haberet esse ab alio, quod tamen ex se et ex natura suae essentiae non haberet non esse : neque realiter, neque etiam secundum intellectum : quasi omnino esset simile de productione Filii a Patre in divinis, et de productione creaturae a Deo, praeter hoc quod Filius habet esse suum in eadem
10 *B7^{vb}* substantia cum Patre, creatura autem* in aliena substantia. Quod omnino absurdum est, quoniam nulla substantia ex natura sua est aliena ad non esse, praeter illam quae est ipsum esse per essentiam, non per participationem. Solum enim ipsum esse de se habet, quod absolutum
15 est a non esse.

Ideo est alia opinio : quod creatura cum hoc, quod habet esse suum ab alio, ita habet ipsum, quod quantum est de se et natura sua, habet non esse.

Et in hoc variatur sententia quorundam philosophorum et fidelium.
20 Habere enim de se non esse, contingit intelligere dupliciter. Uno modo apud intellectum tantum, ut essentia creaturae prius intelligatur in non esse quam in esse ; alio modo ut in se realiter prius duratione sit non ens, quam ab alio accipiat esse.

Primo modo philosophi quidam ponebant creaturam habere non esse
25 ante esse, ita tamen quod nullo modo in re ipsa, sed solum in intellectu non esse eius posset praecedere esse suum. Et hoc modo habere esse ab alio post non esse : vocabat AVICENNA creationem, secundum quod dicit in VI^o Metaphysicae suae : *Haec est intentio, quae apud sapientes creatio vocatur, quod est : dare esse post non esse absolute. Causatum enim, quantum*
30 *est in se, est ut non sit, quantum vero ad causam suam, est ei ut sit. Quod autem est rei apud intellectum, prius est per essentiam, non tempore, eo*

1 Ut...] in marg. Opinio duplex de non esse creaturae a 5 esse] inser. man. cor., et exp. est BC putatur fuisse] inv. C 6 dicentium] in marg., man. cor. A 7 essentiae] resc. in marg. C 8 neque... intellectum] in marg., man. cor. A 16 Ideo] in marg. signum // C est alia] inv. BCa 21 tantum] in marg., man. cor. A intelligatur] praem. et exp. si C 22 realiter] in marg., man. cor. A 23 accipiat] accipiant et exp. n B esse] praem. et del. non B, praem. et exp. non C 26 eius] in marg., et del. non B praem. et exp. non C non esse eius posset praecedere esse suum] exp. eius post praecedere et inser. post esse¹ man. cor. A 28 est] praem. enim C 30 est²] add. ei a ut¹] ubi ? BC non sit] non sit non A, non sit si et del. si B, non sit si et exp. si C, non sit a quantum] praem. et exp. si BC

27 AVICENNA, *Metaph.* VI, c. 2 (f. 92^{ra}).

quod est ei ex alio. Omne igitur esse causatum est ens post non ens posteritate essentiae.

Secundo modo catholici ponunt creaturam habere non esse ante esse, ita quod in re ipsa, non solum in intellectu, non esse posset habere ante esse. Et secundum talem modum intelligendi naturam creaturae et productionem a Deo: non necessitate naturae, sed libera voluntate, est nostra quaestio: an creaturae repugnet fuisse ab aeterno, et Deus ideo non potuit eam produxisse ab aeterno; an* non. C6^{ra}

Et dicunt aliqui quod non repugnat ei, sed tamen, quod creaturam ex tempore produxit, hoc mere voluntatis Dei fuit, cuius causa quaerenda non est, quia hoc quaerere, esset causam quaerere eius, cuius non est causa ut dicit AUGUSTINUS. Qui et cum hoc dicunt, quod sola fide tenetur creaturam non semper fuisse, nec demonstrative probari posset: quia quod quid est creaturae, ab omni duratione abstrahit.

Quod autem non possit probari creaturam incepisse, secundum modum quo ponebant philosophi creaturae naturam, et eam habere esse a Deo, bene verum est, et in hoc concordant dicta exempla sanctorum. Probare autem eam incepisse secundum modum quo ponunt catholici naturam creaturae, et eam habere esse a Deo, bene est possibile, suppositis quibusdam, quae recta ratione supponenda sunt, ut iam videbitur. 20

Nec valet eorum ratio, quoniam, licet quod quid est rei absolute acceptum, abstrahit ab hic et nunc, existentia tamen eius actu, sive (?) esse (?) in effectu, non semper abstrahit ab hic et nunc. Unde, licet quod quid est eclipsis lunae abstrahit ab hic et nunc, ut ipsum simpliciter acceptum non possit probari, existentia tamen eius actualis non abstrahit ab hic et nunc, et ideo potest bene probari hic et nunc esse. Unde, licet quod quid est creaturae, et esse ut sequitur essentiam eius, non possit probari, esse tamen actualis existentiae bene potest de ipsa probari novum fuisse, in quantum esse in effectu ostenditur ipsa creatura* mundi non posse habere nisi post non esse praecedens duratione. quod est probare creaturam incepisse esse. B8^{ra}

I causatum] -sa- inser. B, creatum a 4-12 solum... fide] in marg., adnotatio, graphide scripta, quae fere evanuit, et illisibilis facta est A 7 repugnet fuisse ab aeterno] fuisse ab aeterno repugnet BCa 8 eam produxisse] inv. BCa *) infra col. b sequuntur adnotationes in duabus lineis, graphide scriptae, et fere oblitteratae C 9 Et...] in marg., man. cor. Opinio quorundam fidelium B 10 Dei fuit] est Dei BC 11 quaerere eius] inv. BCa cuius] it. et exp. C 12 et] inser. C 13 posset] exp. n et superscrips. A 15 autem] inser. A 18 autem eam] inv. a catholici] praem. philosophi C 19 bene] iter. B 21 Nec...] in marg., man. cor. Tollit rationem eorum quam supra posuit B 22 tamen] iter. C eius actu, sive] in marg., man. cor., qui et inser. ante sive: et, ita ut sive (?) esse (?) etiam legi possit: et fieri, vel et esse A 23 ab] corr. ad C 25 ab] corr. ad C

Dicendum igitur absolute quod mundus non solum incepit ex tempore, sed etiam quod non potuit fuisse ab aeterno, et quod hoc repugnat naturae eius, dicente beato AMBROSIO in principio Hexaemeron: *Quid tam inconueniens, ut aeternitas operis cum Dei omnipotentis coniungeretur aeternitate?* Unde AUGUSTINUS in libro Contra Felicianum definiens creaturam dicit, quod *creatura est, ex eo quod adhuc non est aut aliquando non fuit: rei cuiuslibet corruptibilis, quantum in se est, omnipotentis Dei* A3^{vb} *voluntate facta substantia.* *Unde AVICENNA, bene videns quod id quod de sua essentia est non ens, non intellectu solo, sed et in re, esse non recipiat ab alio, nisi ex tempore, dicit in fine V¹ Metaphysicae suae: *Postquam autem res ex se ipsa habet non esse, sequitur tunc ut esse eius sit post non esse, et fiat postquam non fuerat.* Unde et de hoc modo inceptionis dicit in principio sexti: *Si autem laxaverit aliquis nomen inceptionis circa omne quod habet esse post non esse, quamvis non sit haec posteritas tempore, tunc omne creatum erit incipiens; si autem non laxaverit, sed fuerit conditio incipientis, ut habeat esse quo tempus sit: sic omne creatum est incipiens, cuius esse praeterit tempus et motus sive mutatio.* Reuera laxatur modus inceptionis cum tempore et sua duratione: ut eius esse non sit post non esse tempore praecedenti, sed infinita aeternitate, in quo non esse eius praecessit ante tempora. Proprius autem est modus inceptionis rei temporalis, quando incipit esse in tempore et non esse eius praecessit in tempore. Et quod creatura habens esse post non esse, quod non esse habet ex natura sua in re, non intellectu solo, necessario incipiat post non esse duratione, manifeste probat AVICENNA in fine 5¹ Metaphysicae suae, 25 duobus ultimis capitulis.

Et quod ita sit de necessitate potest sic patere. Creatura enim, quae quantum ex se est non ens, ut nec formaliter nec effective habeat esse

I Dicendum...] *in marg., man. cor.* Conclusio responsiva B incepit]
 add. esse a 2 hoc] *om. BCa* 3 AMBROSIO] *add. in marg. man. cor.* Am-
 brosius B 4 aeternitas] *corr. -tem in -s A* coniungeretur] *iungeretur a*
 5 AUGUSTINUS] *add. in marg. man. cor.* Nota et Augustinus B 8*] *in marg.*
inf., sub col. a et b, adnotatio in 5 lineis, graphide scripta, quae fere evanuit et
illegibilis facta est A AVICENNA] *iter. in marg. B* 14 quamvis] *-vis in*
marg. C 16 quo tempus sit] *add. in marg. man. cor.* prius B, quo tempore
 sit a 16-21 tempus... temporalis] *in marg., graphide, signum] A*
 17 praeterit] *del. poterit, et in marg., man. cor., praecedat B, poterit C, praee-*
dit a et] est a modus] *motus C* 19 esse] *in marg., man. cor.,*
et exp. est C 21-23 quando... ma-] *in marg., graphide, signa (<A*
 21 praecessit] *add. et del. ante tempora. Proprius autem est A* 22 habens]
in marg., man. cor. et del. habet A 23 incipiat] *incipit BC* 25 capi-
 tulis] *rescr. in marg. man. cor. C* 26-27 quod... non] *in marg., graphide fō A*
 26 Creatura enim...] *in marg., man. cor.* Arguitur propositum B

3 AMBROSIIUS, *Hexaemeron* I, c. 1, n. 3 (PL 14, 123).
 Contra Felicianum, c. 7 (PL 42, 1161).
 91^{ra}), 13 AVICENNA, *Metaph.* VI, c. 2 (f. 92^{ra}).
 Metaph. VI, c. 1 (f. 91^{ra}-91^{vb}).

5 AUGUSTINUS,
 VI, c. 1 (f. 91^{ra}),
 24 AVICENNA,

ex natura suae essentiae : non solum habet ab alio esse sicut habet in divinis Filius a Patre, vel sicut radius a sole, si uterque sit aeternus et non habet radius de se non esse nisi in intellectu, ut dictum est. Sed oportet quod ipsi creaturae acquiratur esse suum : ut Deus non solum det causam ei, ut sit in facto esse, sed ut faciat ipsam esse de non esse, quod 5 appellatur creatio : si enim Deus creaturae daret esse in solo facto esse, nec praeter hoc alio modo eam faceret, in nullo differenti modo Pater in divinis daret esse Filio, et Deus creaturae, praeter hoc quod ibi Filio datur esse in substantia Patris, hic autem in aliena substantia, ut supra* C6^{rb} dictum est : quia cum omnino transitus factionis de non esse in esse sit 10 transmutatio, et haec transmutatio naturalis quando est circa subiectum praeeexistens, actus creationis, etsi non sit vera transmutatio, ut est illa quae est naturalis, quia tamen est de non esse in esse, modum mutationis habet, non motus, ad modum actionis qua rei acquiritur esse per generationem naturalem. Et non est differentia : nisi quod generatio est ex 15 materia, creatio autem est ex nihilo. Propter quod dicit AVICENNA, VI^o Metaphysicae : *Invenimus quiddam esse, quod est ex causa semper sine materia, et quiddam, quod est aliquo mediante.* *Convenit autem ut omne B8^{rb} quod non est ex materia praeciante, vocemus non generatum, sed creatum. Nunc autem omnis transmutatio, quae est subita actio, est indivisibilis 20 durationis, non successiva, sed carens successione et duratione, et ex parte ante et ex parte post. Creatio ergo qua cuicumque rei acquiritur esse, non potest esse ab aeterno. Actio etiam qua rei esse acquiritur, necessario praecedit eius actionem, qua fit conservatio quae continuat esse in posterum. Quamquam ergo res in posterius possit conservari 25 in esse, ut non desinat esse propter continuationem actus conservandi : non tamen in ante posset esse, nisi incipiat post non esse propter simplicitatem creationis, qua ei acquiritur esse.

Unde patet quod valde insipienter dicunt aliqui, quod eadem actione Deus res creat et conservat, sicut sol eadem actione creat et conservat 30 lumen in medio. Si enim sol haberet esse ex se, nec aliquo modo ex natura

1 ab alio esse] esse ab alio a habet²] add. esse BCa 2 a²] corr. a
in de man. cor. B 3 in] inser. C 4 oportet quod] in marg. A
7 praeter] propter C alio modo eam] eam alio modo BCa modo²] om., et add. et exp. i C 8 esse Filio] inv. a 11 transmutatio¹] add. et exp. (et superscripts. va-cat.) ut illa quae est naturalis, quia tamen est de non esse in esse, modum mutationis A 14 modum] in marg. C 15 est²] in marg., man. cor. B 16 dicit] praem. et exp. d B 17 Metaphysicae] add. suae BCa quiddam] quoddam a esse] praem. et exp. autem B 18 quiddam] quoddam a 22 qua] add. et exp. tunc B 23 acquiritur] add. et exp. esse C 24 praecedit] superscripts. -cedit man. cor. et del. -terit B, praeterit a 27 post] conf. : p- ex parte evanuit A 27-28 simplicitatem] add. et exp. esse B 29 patet] iter. clarius in marg. man. cor. B actione] praem. ratione C

17 AVICENNA, *Metaph.* VI, c. 2 (D, f. 92^{rb}).

sua conveniret ei non esse, et lucis natura procedens ab ipso de natura sua haberet esse post non esse, quamquam eius conservatio sit in continuo fieri, tamen necesse esset praecedere aliquod fieri, quo primo esse reciperet. Et ideo ponendo solem ab aeterno, et non habere de se non esse, necesse est ponere similiter radium eius ab aeterno non habentem esse post non esse nisi in intellectu, vel forte nec in intellectu; vel solem nulla necessitate naturae, sed libera voluntate radium producere.

Magnum etiam videtur esse inconveniens, quod esse creaturae, cum sit esse substantiale permanens, semper sit in continuo fieri, licet non possit nisi ad praesentiam suae causae permanere. Unde sicut videmus in generatione rerum naturalium, quod agens particulare, quia est solum causa fieri rei, eo quod non habet in se rationem totius speciei, per suam speciem causat sibi simile in materia, quo generato cessat eius actio et non conservat illud in esse*, sed agens universale quod habet in se rationem totius speciei, ut corpus caeleste et eius motor, ut sit alia actio generationis et conservationis; consimiliter si agens universale primo rem ipsam per se et immediate generaret, et generatam postmodum conservaret, actio eius esset alia generandi et conservandi, et sicut ibi esset circa generatum: ita et in proposito circa creatum. Unde utriusque actionis distinctionem tangit AUGUSTINUS, cum dicit De immortalitate animae, <capo 4o>: *Vis et natura in corpore effectrix corporis universi praesente potentia tenet universum. Non enim fecit atque discessit, effectumque deseruit. Illa effectiva vis vacare non potest, quin illud quod ab ea factum est, tueatur, et ea specie cavere non sinat, qua est quantacumque est. Quod enim per se non est, si destituatur ab eo per quod est, profecto non erit. Et non possumus dicere id accepisse corpus cum factum est, ut seipso iam contentum esse posset, etsi a* conditore desereretur.* Unde, secundum quod sancti exponunt illud Genesis 2o: *Die septimo requievit Deus ab omni opere suo quod patrarat*, requievit ab opere primae creationis, non autem ab opere gubernationis et conservationis; secundum quod dixit Christus,

6 nec] inser. A in] om. B, in marg. C 7-8 nulla... videtur] in marg., graphide, signa << A 8 quod] inser. man. cor., et exp. ex C 11 agens] superscripts. a et del. si- B est] inser., et exp. rei C 12 in] praem. et del. esse B, praem. et exp. esse C 14 illud] in marg., man. cor., et exp. eum A 16 consimiliter] in marg., et del. convenienter B 18 sicut] add. et exp. non C ibi] om. BCa circa N praem. et exp. non C 20 AUGUSTINUS, cum dicit] man. cop. cum dicit AUGUSTINUS, sed inser. man. cor. AUGUSTINUS ante cum B man. cop. cum dicit AUGUSTINUS C 20 De] praem. et del. vel B, praem. libro Ca 21 capo 4o] in marg., man. cop. A, om. BC [Vis] in marg., man. cor., et del. Corporalis in textu B 23 vacare] -care in marg. C 25 per] inser. man. cor. C 28 sancti] inser. man. cor., et del. sine B 29 patrarat] ra* inser. B 30 dixit] dicit BCa

20 AUGUSTINUS, *De immortalitate animae*, c. 8, n. 14 (PL 32, 1028).

28 Gen. 2, 2.

Ioann. 8^o : *Pater meus usque modo operatur, et ego operor. Unde AUGUSTINUS in libro Contra Adimantum, <cap. 2^o>, utrumque verbum* con-* B8^{va}
cordans dicit : Requievit ab omnibus operibus suis, quae fecit, ut iam ultra non faceret mundum, cum omnibus quae in eo sunt. Nec tamen ut etiam a mundi administratione requiesceret, ut in faciendo mundo, a quo opere post 5 factionem cessavit, sed in administrando operaretur.

Quia igitur Deus non potest res creare nisi in aliena substantia, per quam necessario habent de se non esse, non de sua substantia, per quam de se haberent non posse non esse, ideo dicit AUGUSTINUS, De fide ad Petrum, <cap^o 10^o> : *Deus, qui sine initio semper est quod summe est, 10 dedit rebus a se creatis ut sint : non tamen sine initio, quia nulla creatura eiusdem naturae est, cuius est.*

Et sic absolute dicendum* quod, quia creatura, eo quod creatura est, C6^{va}
 voluntarie a Deo de nihilo facta, non potest esse ab aeterno, contradictione repugnante : quia eo quod ponitur sine initio, ponitur habere esse 15 sibi non acquisitum ab alio de non esse, et per hoc quod est creatura, ponitur sibi a Deo esse acquisitum de non esse.

Dicit forte aliquis quod de ratione creaturae, ut est creatura, non est, quod esse sic sibi sit acquisitum, ut ipsam oporteat habere non esse ante esse duratione, licet hoc sit sufficienter, ut aestimo, iam probatum ; sed 20 quod posset sibi fuisse acquisitum. Unde, sicut id quod ab aeterno praedestinatum est fore, ab aeterno potuit non fuisse praedestinatum fore, vel fuisse praedestinatum non fore, sic, etsi mundus ab aeterno habuit esse a Deo, et ita non sit ei esse acquisitum ab eo, quia tamen nulla neces- 25 sitate naturae aut voluntatis immutabilis concomitantis naturam mundus 25 habet esse ab eo ab aeterno, potuit non habuisse esse ab eo, et ita potuit sibi fuisse acquisitum esse a Deo sicut nunc est secundum fidem.

Sed contra. Secundum PHILOSOPHUM esse quod est, quando est, necessario est, ita quod pro tempore quo est, non est potentia, ut non sit :

2 cap^o 2^o] in marg., man. cop. AC om. B utrumque] corr. necesse in
 utrumque C 2-3 concordans] concordancias et exp. -cia- B 4 sunt]
 praem. quae BC etiam] om. BC 8 per] inser. man. cor. B
 9 AUGUSTINUS] add. libro BCa 10 cap^o 10^o] in marg., man. cop. AC om. B
 11 sint] corr. sunt in sint B tamen] corr. tantum in tamen C 12 cuius]
 cuiusmodi a 13 absolute dicendum] inv. BCa quia om. BC
 eo quod creatura est] inquantum creatura a 13-15 creatura... con-
 tradictione] in marg., adnotatio, graphide scripta, quae fere evanuit : vis (?) re-
 sponsionis (?) suae (?) A 16 est] praem. et exp. non C 18 aliquis] in
 marg., man. cor. A 19-20 ut... duratione] in marg., man. cor. A
 20 probatum] add. et exp. est C 22 fore¹] add. et exp. sic etsi mundus B
 potuit] praem. et del. BC 24 non] inser. B sit] corr. sint B quia]
 quod C 25 immutabilis concomitantis] excomitantis et del. ex- B corr.
 -tationis C in marg., et in textu invincibilis concomitantis a 28 esse] corr.
 in omne C

I-2 AUGUSTINUS. *Contra Adimantum*, c. 2, n. 1 (PL 42, 131). II FUL-
 GENTIUS RUSP., *De fide ad Petrum*, c. 3, n. 25 (PL 40, 761). 28 ARISTOTHE-
 LES, cf. *De caelo* I (A, 282a 13, 283b 10).

neque ex parte ipsius entis, neque ex parte alicuius efficientis : quia
super hoc nulla est potentia, quia esset ad contradictoria facere simul
esse. Et similiter de eo quod fuit : pro tempore quo fuit, necessarium est
fuisse. Et de eo quod erit : pro tempore quo erit necessarium est fore. Ita
5 quod in nullo istorum modorum est potentia ad contrarium pro eodem
tempore, quo ponitur actus. Sed si sit potentia ad contrarium, hoc est
per potentiam positam in esse pro alio tempore in quo potest actus impe-
diri, quia contingens est. Hoc enim modo, licet quod est, quando est,
necessario est, non tamen absolute necessario est, quia erat potentia in
10 tempore praecedenti, per quam actus iste potuit impediri, et per hoc
potuit absolute non esse pro tempore quo est. Et similiter quod fuit,
quando fuit, necessario fuit. Non tamen absolute necessario fuit, quia
erat potentia in tempore praecedenti per quam ille actus potuit impediri,
et per hoc potuit pro illo tempore absolute non fuisse. Similiter quod
15 erit, quando erit, necessario erit. Non tamen absolute necessario erit,
quia fuit vel est vel erit potentia ante illud futurum per quam actus ille
poterit impediri et per hoc poterit absolute non fore. Si ergo aliquid
aliquando fuit, nec umquam erat potentia praecedens, per quam actus
essendi eius pro tempore quo fuit, potuit impediri, absolute necessario
20 fuit, quia non erat omnino potentia, neque rei existentis, neque causae
B8^{vb} efficientis, per quam* potuit impediri ne tunc fuisset. Sed si aliquid
A4^{rb} semper* habuerit esse, et ab aeterno, numquam erat potentia praecedens,
per quam actus essendi eis posset impediri pro aliquo instanti in ante
assumendo, nec rei existentis neque alicuius causae efficientis. Absolute
25 ergo necessarium est illud semper fuisse. Si ergo creatura mundi ponatur
semper habuisse esse a Deo, et ab aeterno, necessarium est absolute eam
semper et ab aeterno fuisse, et si sic, numquam ab aeterno neque ex
parte Dei neque ex parte rei erat potentia aliqua per quam potuit ali-
quando non fuisse, et sic creatura mundi, si ponatur habuisse esse a Deo
30 ab aeterno : non solum numquam erat ei esse acquisitum a Deo de novo
ex aliquo temporis initio sed nec omnino possibile est ut sibi umquam
fuisset esse acquisitum a Deo de novo in aliquo initio temporis : quod
falsum est simpliciter et impossibile, cum contrarium tenet fides, quae
ponit quod mundus a Deo aliquando novus factus est.

35 Non solum ergo simpliciter falsum est, sed etiam impossibile, quod
mundi creatio habeat esse a Deo ab aeterno, ut numquam sit ei esse

2 est potentia] *inv. BCa* ad] *inser. man. cor. B om. C* 3 fuit^{2]}
rescr. in marg. man. cor. C 5 ad] *iter. et del. A* 8 contingens] *rescr.*
in marg. man. cor. B 10 quam] quod BC iste] *inser. A* 17 poterit^{1]}
poterat *corr. B* poterit^{2]} *om. C* 18 actus *add. sed del. ille A*
19 impediri] -irei *et exp. e B* 22 *] *in cornu dextro superiori XI^o k(a)ternus A*
habuerit] *habuit a* erat] *erit B corr. erit in erat man. cor. C* 24 nec]
neque *Ca* 25 ponatur] *probatur corr. in ponatur man. cor. B, probatur C*
31 temporis initio] *inv. BCa* ut] *corr. v g. in ut C* 32 esse]
praem. et exp. ad B 35 simpliciter falsum est] *om. est, sed inser. man. cor.*
ante simpliciter C

acquisitum ab eo, possibile tamen fuisset acquiri. Immo aut necesse est ponere, quod esse sit ei acquisitumna Deo de novo, quod postmodum ei conservetur ab Eo, ut omnino non poterit aliter habere esse ab ipso ut ostendit praecedens demonstratio, aut necesse est ponere, si habet esse a Deo ab aeterno non acquisitum quod mundus absolute non potest 5 non habere esse ab Eo et sic quod numquam potuit ei ab Eo acquiri esse de novo, nec umquam poterit permittere ut cadat in non esse, ut ostendit ista ultima demonstratio.

Et haec fuit procul dubio sententia et mens philosophorum in aeternitate mundi, quod scilicet creatura mundi, quia non habet non esse ex 10 sua natura, nisi in solo intellectu, ut aestimabant, *numquam erat ei C6^{vb} acquisitum esse. Et ita, licet haberet esse a Deo ut a prima causa, semper tamen et ab aeterno ab illo esse habuit et habebit. Nec fuit secundum hoc apud eos minus impossibile creaturam mundi aliquando posse non fore quam aliquando non fuisse. Unde fuit principium apud eo, quod 15 creatura de natura et essentia sua non habet quod non sit, etiam si sibi derelinqueretur (quasi per impossibile), et sic quod de se non habet posse ad non esse, sed quod quantum est, ex parte eius impossibile est eam non esse, super impossibile autem nulla cadit potentia quae absolvat ipsum, et reducat ad possibile, reducendo ipsum etiam ad actum. 20 Ex huiusmodi autem principio posuerunt quod nullo agente posset creatura mundi non esse aut non fuisse, et per hunc modum posuerunt mundum habere esse a Deo ab aeterno, non tamen factum esse a6^r umquam ab ipso, nisi large sumendo factionem pro creatione, modo quo AVICENNA exponit actionem creationis, ut supra expositum est: non 25 modo, quo catholici eam exponunt de nova mundi factione. Sic ergo posuerunt mundum ita habere esse a Deo, quod non potuit Deus ei non dedisse esse, nec esse auferre ab eo, quia secundum eos mundus habet esse a Deo sola naturae necessitate aut voluntate* immutabilitatis coniuncta necessitati naturae, non libera ad dare esse et non dare. Quia si quis 30 dubitaret an talis erat philosophorum mens et sententia, videat primum Caeli et mundi, et VI^m Metaphysicae AVICENNA, et procul dubio ita esse inveniet. Unde PHILOSOPHUS determinationem suam superhabitam 1^o

1 acquiri] *man. cor. praem. ei, et corr. in marg. -quin in -quiri B*
 6 acquiri] *corr. -quin in -quiri man. cor. B* 7 poterit] *potuit B*
 10 quod scilicet creatura mundi] *scilicet quod creatura mundi Ba om. C*
 12 causa] *add. et exp. numquam C* 17 quasi] *om. C* 18 est] *del. cum et superscripts. est man. cor. B*
 19 cadit] *in marg. C* 20 etiam] *inser. man. cor. A* 25 exponit] *inser. ex- A, inser. man. cor. C* 28 habet] *seq. linea horizontalis longitudinis unius verbi (ad abscondendam maculam ?) A*
 31-32 primum Caeli et mundi] *primum librum De caelo et mundo BCa*
 32 procul dubio ita] *ita proculdubio a*

25. Cf. *supra*, p. 264, 8-25 32 ARISTOTELES, *De caelo* I (A, 268a-283b).
 32 AVICENNA, *Metaph.* VI (f. 91^{ra}-95^{rb}).

Caeli et mundi repetit breviter in IX^o Metaphysicae, dicens : *Nihil aeternum est in potentia, et omne verbum et omnis potentia est contradictoriorum insimul. Quod enim non habet potentiam ut sit, quia non est aliquid, non erit. Et omne quod habet potentiam ut sit, possibile est ut non agat. Ergo quod habet potentiam ut sit, possibile est ut sit et ut non sit, et quod possibile est ut non sit, corrumpetur aut modo simplici per substantiam, aut hoc modo quantitate aut qualitate. Ergo nullum eorum, quae non corrumpuntur modo simplici, est in potentia modo simplici.* Omne verbum est omnis potentia, id est omnis potentia activa rationalis, et omnis potentia passibilitatis, secundum COMMENTATOREM. Unde dicit ibidem : *Declaratum est in scientia naturali, quod nullum eorum, quae non corrumpuntur secundum substantiam, habet potentiam quod substantiae eorum corrumpantur. Et hoc dixit in hoc loco, quasi negando. Et declaratio eius perfecta est in primo Caeli et mundi. Illic enim declaravit quod in aeterno non sit potentia ad corruptionem.*

Nos igitur qui ipsa veritate fidei coacti sumus tenere quod creaturae mundi esse est acquisitum a Deo ex tempore, et quod de se et de natura sua nulla creatura habeat esse, sed a solo Deo, et hoc acquisitum, quia de sua natura habet non esse ut ostendit supra prima demonstratio, primo debemus destruere primum fundamentum philosophorum, dicendo quod
 20
 44^{va} omnis creatura, *in quantum huiusmodi, ex natura sua simpliciter habet, quod non sit etiam in re, nisi habeat esse ab alio. Si enim diceremus quod de natura sua est quod sit, necesse habebimus concedere omnia alia inducta ex hoc ab eis circa mundi aeternitatem et incorruptibilitatem.
 25 Unde, illo primo negato, possumus dicere quod mundus habet esse sibi a Deo acquisitum, non ab aeterno. Revera si haberet esse a Deo ab aeterno, non esset ei esse acquisitum a Deo, nec possibile acquiri, et e converso, ut dictum est. Possumus autem et debemus dicere consequenter, nulla necessitate, nec naturae, nec voluntatis, mundum habere

1 Caeli et mundi] vel De caelo et mundo, et del. vel B, libro De caelo et mundo
 Ca Nihil] animal B 3 enim] in marg., man. cor. B, inser. man. cor. C
 4 ut non] in marg., man. cor. et del. verum B agat] add. et exp. possibile
 est quod non habet B 5 ut¹] superscrips. man. cor., et del. ubi B 7 quanti-
 tate aut qualitate] inv. BCa quae non corrumpuntur] quod non corrup-
 pitur et add. et exp. e ante non B, quod non corrumpitur Ca 8-9 Omne
 verbum est omnis potentia] sublineatur ABC, add. etc. BCa 13-14 Et...
 mundi] in marg. X A 14 primo] om. BCa Illic] illuc B, illuc corr.
 in illic C non] inser. man. cor. A 17 et de] om., sed man. cor. add. in
 marg. B, om. de Ca natura] add. et exp. om B 19 habet non esse] man.
 cor. exp. non ante habet et inser. post habet C 22 etiam] et C 23 habe-
 bimus] praem. et del. habemus B 24-25 incorruptibilitatem] corruptibili-
 litatem B, corruptionem C

1 Cf. p. 267,28. 1 ARISTOTELES, *Metaph.* VIII, c. 8 (Θ, c. 8, 1050b 8-17).
 10 AVERROES, *Metaph.* IX, com. 17 (cf. 243 I). 10 AVERROES, *Metaph.*
 IX, com. 17 (243 I-K). 14 ARISTOTELES, *De caelo* I: cf. c. 12 (A, c. 12,
 281b 25, 281b 34-282a 1); cf. etiam *Metaph.* IX, c. 8 (Θ, c. 8, 1050b 7-8).

esse a Deo. Ex quo patet, quia simpliciter falsum est dictum superius contra nostram determinationem, scilicet quod cum hoc quod ponamus mundum habere esse a Deo ab aeterno, possit poni quod mundus ab aeterno potuit non habuisse esse a Deo, et quod Deus ab aeterno potuit mundo acquirere esse, ut creatura non dicatur ex hoc « creatura », quod 5 habet sibi esse acquisitum, sed quia sibi possit a Deo esse acquiri, et quia apta est ut sibi acquiratur, licet habeat ad aeterno a Deo esse non acquisitum. Illa enim sunt omnino impossibilia ut dictum est.

Sed quod arguitur per similem de praedestinatione : quod id quod ab aeterno praedestinatum est fore, ab aeterno potuit non praedestinari 10 fore vel praedestinari non fore, ergo a simili de creatura ; et, licet ab aeterno ponatur *habere esse a Deo, cum hoc stat quod ab aeterno po- C7^{ra} tuit non habuisse esse a Deo, et ita quod ab aeterno potuit* habere esse B9^{rb} acquisitum ab eo in aliquo tempore : dicendum, quod non est simile : quia habere esse a Deo, dicit quid non in respectu ad aliquod determi- 15 natum signum temporis vel durationis, sicut facit esse praedestinatum a Deo ratione eius quod est « prae ». Nihil enim praedestinatur, nisi cuius esse praeterit ipsa praedestinatio, quia non est praedestinatum nisi incipiens esse in aliquo determinato signo temporis, et ideo, cum in illo signo nulla necessitate incipiat esse, cum hoc quod est praedestinatum 20 fore in illo, verum est quod poterit in illo non fore. Et quod poterit in re non fore, poterit a Deo praedestinari non fore, vel non praedestinari fore, quia praedestinatio, etsi sit aeterna, semper tamen correspondet conditioni rei praedestinatae. Et ideo, quia praedestinatum fore dicit rem divini actus respectu alicuius temporis determinati, respectu cuius res 25 potest aliter se habere ; habere autem esse a Deo dicit rem divini actus, non respectu alicuius temporis determinati ; habere autem esse a Deo ab aeterno, omnino dicit actum supra omne tempus signatum et finitum, ita ut respectu nullius temporis determinati possibile est aliter se habere, immo respectu infinitae aeternitatis in qua omnino est carentia ad posse 30 aliter se habere, ut patet ex demonstratione producta.

Propter quod patet plane quod ab aeterno praedestinatum fore, potuit non praedestinari fore, vel praedestinari non fore, habens autem esse a Deo ab aeterno, non potuit ab aeterno habere non esse ab eo, nec habere

1 esse] *inser. man. cor. C* quia simpliciter falsum est dictum] *corr.*
 simpliciter dictum falsum est dictum *in* quia falsum est dictum *man. cor. B*,
 quia *inser. A*, quod loco quia a 7 esse] *inser. man. cor. C* 15 in re-
 spectu] *praem. et del.* in respectu non B 16 sicut] *add. et C* 18 praeterit]
in textu, quod del. et corr. in marg. praecedit *man. cor. B*, praecedit a
 nisi] *praem. et exp.* a Deo ratione eius B 19 in] *inser. man. cor. B*
 20 praedestinatum] -us ABCa 21 quod²] *corr.* quia *man. cor. B*, *it. et exp. C*
 22 poterit a Deo] *inser. poterit post a Deo man. cor. C* non praedestina-
 ri] *add. in marg.* non et *corr.* praedestinati *man. cor. C* 23 semper tamen
 correspondet] tamen correspondet semper BCa 27 alicuius] *it. et exp. C*
 29 ut] quod BCa aliter se] *inv. Ca* 30-31 immo... habere] *it.*
 (hom.) et *superscripts*, va-cat C 34 nec] neque Ca

esse acquisitum ullo modo, ut praedeterminatum est, secundum quod et bene et eleganter dicit PHILOSOPHUS quod in perpetuis quae semper habent esse, non differunt esse et posse.

⟨AD ARGUMENTA⟩

5 Per hoc patet ad argumentum primum in contrarium, quod falsum supponit: scilicet quod non includitur contradictio, ponendo creaturam ab aeterno.

Ad secundum, quod Deus fecit creaturam in aeternitate aut extra: dicendum, quod extra, non in duratione aliqua quae aeternitatem ex-
10 serit, sed quae sub aeternitate inceperit: secundum quod dicit AUGUSTI-
NUS XII^o De civitate Dei, ⟨cap.^o XV^o⟩: *Deus semper fuit ante ipsam, sed nullo tempore sine ipsa, non eam spatio currente, sed manente aeternitate praecedens.*

Argumenta autem ad propositum bene concludunt necessitate, si quis
15 ea interius inspiciat iuxta iam determinata.

Louvain.

R. MACKEN.

1 praedeterminatum] determinatum B 5 ad] om. BCa 11 XII^o] praem. libro BCa 11 cap^o XV^o in marg., man. cop. A, om. BCa
sed] superscrips. man. cor., et del. et quia B, et a 12 tempore] in marg., man. cor., et exp. modo C currente] man. cor. praem. in marg. prae- C
14 necessitate] necessitatem a

2 ARISTOTELES, cf. *De caelo* I, c. 12 (A, c. 12, 281b 32-33).
NUS, *De civ. Dei* XII, c. 15, n. 3 (CC 48, 372; PL 41, 365).

11 AUGUSTI-